

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université d'Alger 2 Bouzareah
Faculté des lettres et des langues étrangères
Département de français



Sociolinguistique

Cours destiné aux étudiants de 1ère année Master

Filière : Sciences du langage



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université d'Alger 2 Bouzareah
Faculté des lettres et des langues étrangères
Département de français



Sociolinguistique

Cours destiné aux étudiants de 1ère année Master

Filière : Sciences du langage

Présenté par : Dre. Amel Imène SALHI

Grade : Maître de conférences A

Mail : imeneamel.salhi@univ-alger2.dz

Année universitaire : 2024/2025

Identification du module

Niveau : Master I

Option : Sciences du langage

Semestre : 1 (matière semestrielle)

Intitulé de l'UE : Sociolinguistique

Année académique : 2024-2025

Unité : fondamentale

Crédits : 6

Coefficients : 3

Mode d'enseignement : présentiel

Mode d'évaluation : CC+Examen

Volume horaire : 42 h

Hebdomadaire : 1h30 (Cours) + 1h30 (TD)

Module semestriel. (Semestre 1)

Le mode et procédé d'évaluation :

Contrôle continu et Examens semestriels.

- Contrôle continu : 50% }

Travail de groupe ou individuel :

Recherches et Exercices à la maison ou à la bibliothèque.

Test.

- Examen semestriel : 50%

Examen programmé

Moyen : écrit.

politiques linguistiques, Analyse des attitudes et des représentations linguistiques, la créolisation, la linguistique interactionnelle, la linguistique urbaine...etc.

À l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

1. Saisir les notions de base de la sociolinguistique et ses concepts opératoires.
2. Comprendre la façon dont la langue et la société interagissent
3. Identifier, le réseau relationnel que le langage tisse avec la société
4. Se familiariser avec la terminologie de la spécialité.
5. Développer chez les apprenants une compréhension approfondie des phénomènes sociolinguistiques et promouvoir des attitudes positives.
6. Appliquer les connaissances acquises sur de mini corpus

En résumé, la sociolinguistique vise à outiller les étudiants pour comprendre la diversité linguistique dans sa complexité et pour réfléchir aux implications sociales, politiques et culturelles de l'usage de la langue.

Programme de la matière

NB/ Cette matière est semestrielle (14 séances (3h))

Semestre 1

Contenu de la matière :

- 1) Variation sociolinguistique au sein d'une communauté linguistique ou d'un groupe (2 séances)
- 2) Phénomènes liés aux contacts de langues dans les situations de migrations (2 séances)
- 3) Dynamique sociolinguistique des conflits glossiques, ou plus globalement l'analyse des situations diglossiques (2 séances)
- 4) Phénomènes de créolisation et étude des créoles (2 séances)
- 5) Sociolinguistique appliquée à la gestion des langues (2 séances)
- 6) Sociolinguistique des interactions verbales (2 séances)
- 7) Phénomènes socio-langagiers en sociolinguistique urbaine (2 séances).
 - **Des exercices seront proposés aux étudiants après l'explication de chaque texte**
 - **Une séance est consacrée au contrôle continu du S1**

Table des matières

Chapitre I : Variation sociolinguistique au sein d'une communauté linguistique ou d'un groupe

1. Fondements de la linguistique structurale.....	10
1.1. La linguistique structurale : des locuteurs en détresse.....	10
1.2. La linguistique structurale : négligence de terrain.....	11
2. Fondements de la sociolinguistique.....	12
2.1. Le terrain, lieu de naissance de la sociolinguistique.....	12
2.2. La variation linguistique, point du départ de la sociolinguistique.....	15
2.3. Les types de variations.....	15
2.3.1 La variation géographique (diatopique).....	16
2.3.2 La variation sociale (diastratique).....	16
2.3.3 La variation situationnelle (diaphasique).....	17
2.3.4 La variation historique (diachronique).....	17
2.4. Typologie de la variation selon l'usage et selon les usagers (Gadet).....	18
2.4.1. Variation selon les usagers.....	18
2.4.2. Variation selon l'usage.....	19
2.5. Domaines de la sociolinguistique.....	19
2.6. Les objets d'étude de la sociolinguistique.....	20
2.7. La macro-sociolinguistique / La micro-sociolinguistique.....	21
Références bibliographiques + Exercices.....	23

Chapitre II : Phénomènes liés aux contacts de langues dans les situations de migrations

1. Contact des langues.....	26
2. Facteurs de contact et d'expansion des langues.....	28
2.1. Le facteur géographique	28

2.2.Le facteur urbain et démographique.....	28
2.3.Le facteur économique.....	29
2.4.Le facteur religieux.....	29
2.5.Le facteur culturel et ses variables.....	29
2.6.Le facteur militaire	30
2.7.Le facteur linguistique	30
3. L'idéologie linguistique.....	30
4. Quelques phénomènes liés au contact de langues	31
5. Le bi- plurilinguisme.....	32
5.1.Problèmes de définition.....	32
5.2. Le bilinguisme individuel.....	32
5.1.1. Le bilinguisme précoce simultané.....	33
5.1.2. Le bilinguisme précoce consécutif.....	33
5.1.3. Le bilinguisme soustractif.....	33
5.1.4. Le bilinguisme adulte.....	33
5.3.Le bilinguisme social (collectif).....	33
6. Les représentations : une notion carrefour.....	34
6.1. Qu'est-ce qu'une représentation ?.....	35
6.2. L'Attitude.....	36
6.3.Des obstacles à l'étude des représentations.....	38
6.3.1. Les centrismes : l'égocentrisme, le sociocentrisme et l'ethnocentrisme.....	38
6.4.Les stéréotypes.....	39
6. Les représentations en sociolinguistique.....	42
7. Insécurité linguistique / Sécurité linguistique.....	43
8. Hypercorrection/Hyporcorrection.....	43
Références bibliographiques + Exercices.....	45

Chapitre III : Dynamique sociolinguistique des conflits glossiques

1. La diglossie selon Jean Psichari.....	56
2. La diglossie selon Charles Ferguson	57
3. La diglossie selon Fishman.....	58
4. Le rejet de la notion de la diglossie.....	59
5. Les tenants de la notion : Défense et illustration de la diglossie.....	60
Références bibliographiques + Exercices.....	60

Chapitre IV : Phénomènes de créolisation et étude des créoles

1. Des origines violentes de la terminologie créole.....	62
2. Les pidgins / sabir.....	64
Références bibliographiques + Exercices.....	65

Chapitre V : Sociolinguistique appliquée à la gestion des langues

1. Politique linguistique/Aménagement linguistique	67
2. Situation sociolinguistique et politique linguistique de l'Algérie.....	70
2.1. Le statut de l'arabe institutionnel.....	71
2.2. Le statut de l'arabe dialectal	71
2.3. Le statut du Tamazight	72
2.4. Le statut de français.....	72
2.5. L'Anglais, une réalité nouvelle.....	73
Références bibliographiques + Exercices.....	74

Chapitre VII : La Sociolinguistique des interactions verbales

1. Définition de l'interaction verbale	78
2. Caractéristiques de l'interaction verbale.....	80
3. Typologies de l'interaction verbale.....	80
3.1. L'interaction symétrique.....	81
3.1.1. La conversation.....	81

3.1.2. La discussion.....	83
3.1.3. Le débat.....	83
3.1.4. La dispute.....	84
3.2. L'interaction complémentaire.....	84
3.2.1. La consultation.....	85
3.2.2. L'enquête.....	85
3.2.3. L'entretien.....	85
3.2.4. La transaction.....	86
4. Les indices de contextualisation.....	86
5. Une approche empirique.....	87
Références bibliographiques + Exercices.....	88

Chapitre VIII : Phénomènes socio-langagiers en sociolinguistique urbaine

1. De la sociolinguistique générale à la sociolinguistique urbaine.....	91
2. La sociolinguistique urbaine / Définitions.....	92
3. Les champs de la sociolinguistique urbaine.....	93
4. « La ville » comme mot- clé, en sociolinguistique urbaine.....	93
5. Concepts clés de la sociolinguistique.....	94
5.1.L'identité urbaine	96
5.2. La ville comme matrice discursive.....	96
6. La ville urbaine comme lieu de construction identitaire	97
Références bibliographiques + Exercices.....	98

Chapitre I

❖ Variation sociolinguistique au sein d'une communauté linguistique ou d'un groupe

- **Objectifs du cours**

- ✓ Connaitre le fondement de la sociolinguistique
- ✓ Analyser les variations de la langue en fonction de critères sociaux tels que l'âge, le genre, la classe sociale, l'ethnicité ou la région.
- ✓ Comprendre comment les variations linguistiques sont utilisées pour construire des identités sociales, telles que l'âge, le sexe, la classe sociale, l'origine ethnique et la région géographique.
- ✓ Sensibiliser les apprenants à la diversité des usages linguistiques et à la richesse des langues en tant que systèmes vivants et dynamiques.

1. Fondements de la linguistique structurale

1.1. La linguistique structurale : des locuteurs en détresse.

Le point de départ des études saussuriennes était l'étude de la langue "pour elle-même" et en "elle-même", en insistant dans ce cas, sur son homogénéité et sur les locuteurs idéaux véhiculant la norme légitime. Alors, les structuralistes situent les locuteurs dans un contexte clos en renforçant la dimension sociale de l'individu et de ce fait, ils éliminent toute trace subjective des locuteurs. Dans son optique, De Saussure oppose la langue à la parole c'est-à-dire, aux pratiques effectives qui ne sont que des mises en œuvre de la langue pratiquée par les locuteurs. En d'autres termes, ils tracent des frontières entre la linguistique et l'extralinguistique, entre la linguistique interne et la linguistique externe en négligeant l'influence de divers facteurs de type politique, culturel, social, géographique, militaire ...etc., sur la langue pourtant ces facteurs ont laissé leurs traces sur l'évolution des langues, la naissance de nouveaux codes ou même l'extinction d'autres depuis longtemps et jusqu'aujourd'hui.

La linguistique structurale qui attribue à la langue son caractère abstrait et symbolique néglige des phénomènes linguistiques pesants issus de l'interaction et qui ont une relation interdépendante avec les pratiques langagières et de ce fait avec les

locuteurs eux-mêmes. De Saussure, d'après sa théorie centrée sur la langue "partie sociale" du langage et qui se définit comme un système de signes utilisés selon certaines lois par une même communauté en constituant en quelque sorte un code alors que, la parole toujours individuelle n'est que l'utilisation de ce code, sa réalisation, un ensemble d'énoncés, de combinaison de signes ce qui veut dire que la parole est la matière et non plus l'objet de la linguistique, évoque l'idée de la politique de la langue officielle, la politique de l'unilinguisme où tous les locuteurs sont sensés de pratiquer la même norme, une seule norme légitime ce qui exclut la variation et l'hétérogénéité de la langue qui sont, sans aucun doute, une constitution fondatrice de toute communauté linguistique et où « l'homme n'est pas seulement sujet de la société, il en est aussi l'acteur et le créateur perpétuel (...) symétriquement, le locuteur n'est pas seulement sujet de la langue. Il la produit tout autant qu'il la réalise ou la reproduit, en faisant usage » (LE DU, J., LE BERRE, Y, 1996, p :66) . Le locuteur n'est jamais un simple émetteur mais un sujet parlant actif et dynamique dans la mesure où son rôle ne se limite pas à transmettre un message mais il le dépasse à l'usage qu'il fait de la langue et aux représentations qu'il attribue à cette dernière. Dans la même optique, P. Bourdieu trouve que « la langue saussurienne, ce code à la fois législatif et communicatif qui existe et subsiste en dehors de ses utilisateurs (« sujets-parlants ») et de ses utilisations (« parole »), a en fait toutes les propriétés communément reconnues à la langue officielle » (Bourdieu, 2004, P : 27)

1.2.La linguistique structurale : négligence de terrain

Selon la théorie saussurienne, l'étude se focalise sur la langue code et non pas sur les usages qu'en fait la masse sociale. Et, en séparant la synchronie de la diachronie, De Saussure sépare le changement linguistique des conditions extralinguistiques qui s'inscrivent au sein de la société et dans lesquelles est né et a évolué ce changement. Il limite les recherches linguistiques dans un cadre clos et restreint en refusant leur ouverture sur les autres disciplines qui prennent en charge l'histoire des langues ainsi que celle des locuteurs ; la linguistique structurale malgré qu'elle avoue le caractère social de la langue, elle ne le prend que dans une conception restrictive en s'inspirant

des écrits de E. Durkheim, selon lesquels le social est "une masse" homogène et "inerte".

La théorie saussurienne ne saisit la langue qu'au niveau de la collectivité prise dans son ensemble où l'aspect social s'opère sur n'importe quel individu en négligeant les autres et l'aspect individuel ne s'observe que dans le contexte social. Autrement dit, le terrain où la langue est pratiquée par les individus, le terrain étant que lieu de conflit, de pression, de lutte, de différence est complètement négligé et transcendé; la langue saussurienne ne peut être saisie au niveau de l'interaction, au niveau des échanges entre les individus ni au niveau des entités sociales (groupes sociaux ou réseaux sociaux), elle n'est saisie que comme un "tout homogène" en limitant de cette façon sa conception qui a largement progressé au fil du temps après les différentes critiques portées à cette orientation théorique et méthodologique. Les structuralistes, d'après W. Labov :

« ne s'occupent nullement de la vie sociale : ils travaillent dans leur bureau avec un ou deux informateurs, ou bien examinent ce qu'ils savent eux-mêmes de langue", ils " s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social » (Labov, 1976, P : 259).

2. Fondements de la sociolinguistique

2.1. Le terrain, lieu de naissance de la sociolinguistique

Quand on jette le premier regard sur l'ouvrage de L.J. Calvet *Pour une écologie des langues du monde*, des caractères chinois ornant sa couverture sont la première image qui attire l'attention et reste gravée dans la mémoire. Ces caractères représentent une citation de Mao Tse Tung qui met l'accent sur le poids du terrain en disant « *Qui n'a pas fait d'enquête n'a pas droit à la parole* », ceci veut dire que les théories sur les langues ne naissent, n'émergent et ne se constituent qu'à partir d'enquêtes de terrain car les langues, malgré les valeurs et les images qu'on leur attribue, elles sont aussi des pratiques langagières au sein de la société qu'il faut aller écouter, décrire et comprendre dans leur contexte d'utilisation affirme L.J. Calvet.

A l'époque où l'enseignement de Ferdinand de Saussure posait, à Genève, les bases d'une linguistique ne prenant en compte que les structures internes de la langue, le français Antoine Meillet (1866-1936) insistait pour sa part sur les rapports entre la langue et la société, influencé dans cette approche par le sociologue Emile Durkheim. Dans son article « *comment les mots changent de sens* », A. Meillet met l'accent sur le caractère social de la langue.

Selon Meillet,

Le langage est donc éminemment un fait social. En effet, il entre exactement dans la définition qu'a proposée Durkheim ; une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent, et, bien qu'elle n'ait aucune réalité en dehors de la somme de ces individus, elle est cependant, de par sa généralité, extérieure à chacun d'eux : ce qui le montre, c'est qu'il ne dépend d'aucun d'eux de la changer et que toute déviation individuelle de l'usage provoque une réaction [...]. Les caractères d'extériorité à l'individu et de coercition par lesquels Durkheim définit le fait social apparaissent donc dans le langage avec la dernière évidence. (1965, p : 230)

Après la publication posthume du cours de linguistique générale, Meillet prend en effet nettement, ses distances par rapport à la pensée du Genevois. Il écrit ainsi dans son compte rendu du livre qu'« *en s'éparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de réalité, il le réduit à une à une abstraction qui est nécessairement inexplicable* » (1916, p : 166).

En fait, Meillet était en désaccord avec au moins une des dichotomies saussuriennes : celle qui distingue entre la synchronie et la diachronie et avec la première phrase du CLG (« *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* »). Selon Meillet cette définition de la langue comme fait social impliquait, sur le plan heuristique, une approche à la fois externe et interne des faits de langue ainsi qu'une approche synchronique et diachronique de ces mêmes faits. Pour Meillet on ne peut rien comprendre aux faits de langue sans faire référence à la diachronie, à l'histoire.

Si Saussure et Meillet utilisent presque la même formule : « *la langue est un fait social* », ils ne lui donnent pas le même sens. Pour Saussure, la langue est élaborée par la communauté, c'est en cela seulement qu'elle est sociale, alors que, nous l'avons vu, Meillet donne à la notion de fait social un caractère beaucoup plus

précis et très durkheimien. Pour lui le caractère spécifique de la linguistique générale c'est son sociologisme. Il insiste à ce que le fait de langue soit expliqué par la vie des hommes dans la société.

Sous les termes « *Fait social* » et « *Social* », Meillet considère l'histoire comme le seul terrain sur lequel la linguistique peut devenir une science. Là où Meillet subordonne l'étude des langues en elles-mêmes, à l'étude de leurs conditions sociales existant dans et par les variations et les changements, Saussure se refuse à la fois de considérer la langue comme un instrument social et la société comme une condition externe à la langue.

C'est sur la définition du fait social emprunté à Durkheim, « Du fait social extérieur à l'individu » que s'appuie A. Meillet, pour construire une théorie des causes historiques et sociales des changements des langues. C'est également sur la base d'une révision des postulats de la linguistique saussurienne que Labov (avec d'autres) va définir la perspective de la sociolinguistique.

Alors, c'est à partir du terrain que nous pouvons déceler le vrai statut, le poids, la valeur, le passé, le présent des langues et même prévoir leur avenir car, si les langues se valent linguistiquement, réellement, elles ne sont jamais égales ; elles obéissent toutes à une politique linguistique incarnant leur inégalité.

Alors, le premier devoir du linguiste, c'est de briser les entraves de l'étude de la langue en elle-même et pour elle-même et de s'ouvrir sur d'autres disciplines telles l'ethnologie, la sociologie et la psychologie. Il faut avoir un espace de liberté qui situe la langue dans son contexte réel où la société, le groupe et l'individu sont présents avec leur poids et leurs valeurs.

Ici, le langage doit être pris comme un moyen et non plus une fin, l'accent est mis sur plusieurs interrogations dont le linguiste doit répondre : qui parle ? À qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? en d'autres termes, l'intérêt est mis sur les discours vivants lors de leur naissance. Tout ce qui précède montre que les critiques portées au structuralisme exhortent les linguistes à aller sur terrain pour recueillir les données constituant la base de leurs études, c'est cette idée insistant

sur la dimension pragmatique du langage qui est développée à partir des années cinquante par les anthropologues avant de l'être par les sociolinguistes.

2.2. La variation linguistique, point du départ de la sociolinguistique

La prise de conscience de la variation linguistique a bouleversé le champ des études de la langue en rejetant le principe « *d'homogénéité structurale et d'autonomie des systèmes linguistiques par rapport aux déterminations sociales* » (Boyer, 1996, P : 36) ; W. Labov qui porte un grand intérêt à la diversité linguistique, propose une nouvelle réflexion en s'appuyant sur une méthodologie d'approche qui « *permet de lire avec précision l'incidence des interactions sociales sur la structure de la langue* » (Ibid, p : 36) . Autrement dit, le changement linguistique et les variations qui sont les conséquences d'une évolution sociale seraient parmi les explications données à la relation établie entre les faits linguistiques et les faits sociaux. Dès lors, ce qui détermine la variation dans la langue est extérieur à la langue, l'introduction des facteurs extralinguistiques (classe sociale, sexe, âge, habitat, race,...etc.), pour comprendre la pluralité et les divers phénomènes linguistiques, était le pas qui a enrichi le domaine de la sociolinguistique et a invité à un nouveau regard sur le langage en ouvrant la porte à « *un structuralisme de la diversité, de la variation, qui sont des dimensions incontournables de la parole* » (Boyer, 2001,p : 11) . Il s'agit d'un itinéraire qui a repoussé les limites et les frontières des études précédentes en les débordant et en s'ouvrant sur les diverses disciplines : la sociologie, la géographie, la psychologie, la philosophie...etc. Avec le développement éblouissant de ce domaine d'études, plusieurs concepts empruntés à d'autres disciplines ont émergé et ont connu une évolution flagrante, de plus une diversité des méthodes de recherche sont devenues une nécessité.

2.3. Les types de variations

Dans son ouvrage *Concepts de base* (1997), Marie Louise Moreau distingue quatre types de variations en relation avec les enjeux qui ont contribué et qui contribuent à leur naissance.

2.3.1 La variation géographique (diatopique) :

Il s'agit d'associer un tel locuteur à une telle région géographique et elle est conçue comme un élément de différenciation important dans les études sociolinguistiques. L'accent est mis sur la variation lexicale, grammaticale, phonologique, phonétique mais aussi l'intérêt est accordé aux expressions et aux mots de certaines régions par rapport à la langue dominante considérée comme la langue de référence. M.L. Moreau parle de « **régiolecte** », ce concept désigne « *la diversité des usages à l'intérieur d'une aire linguistique géographiquement circonscrite* » (Bavoux, 1997.p : 236), mais avec l'évolution des études, actuellement, on le conçoit comme « une langue à part entière, comme un système linguistique plus ou moins autonome, selon son degré de légitimité, par rapport à la variété centrale ou standard et non plus comme une liste de mots ou ensemble d'habitudes phonétiques » (Ibid,237).

2.3.2 La variation sociale (diastratique)

W. Labov, dans ses études sur terrain à New York, à Marthas Vineyard ou encore à Harlem, il lui a fallu pénétrer dans la stratification sociale pour saisir la variation et l'expliquer. Il est question ici de l'appartenance à un milieu socioculturel, si l'on parle de la variation dialectale on parle également de variation sociolectale. Le locuteur choisit l'emploi d'une telle forme plutôt qu'une autre car il prend en considération son statut dans la société, « *la variation sociale et stylistique présuppose que l'on peut choisir de dire la même chose de plusieurs façons différentes* ». (Labov,1976, p : 366) Sur le même sujet, Bernstein (1975) parle de « **code élaboré** », un langage correct et formel réservé aux classes supérieures et de « **code restreint** », un langage public réservé aux classes « inférieures ». La distinction entre les deux codes est repérable dans les différences phoniques.

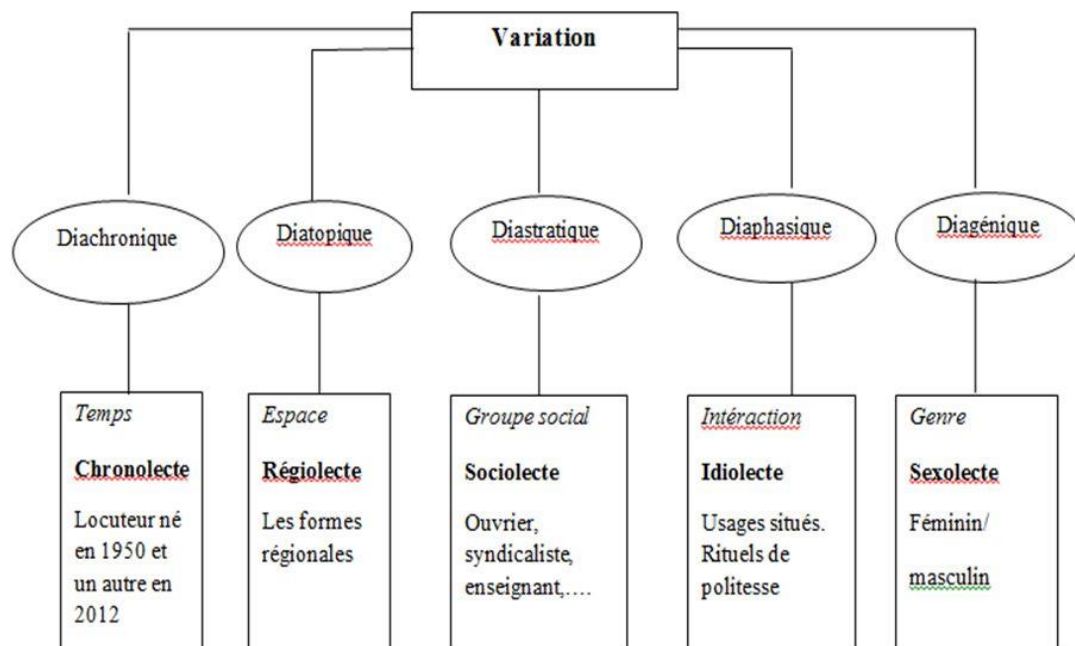
2.3.3 La variation situationnelle (diaphasique)

Moreau évoque, dans ce cas, l'emploi de différents « *registres* » ou « *styles* » influencés par le cadre formel ou moins formel du cadre d'énonciation. C. Baylon trouve que le sujet social *est assimilé à un acteur amené dans le cours de la même journée, à remplir des rôles très divers : père de famille, enseignant, joueur de pelote basque, ; son répertoire verbal est le reflet de rôles* » (Baylon, 1996, p :10). Alors, il s'agit des circonstances de l'acte de communication qui est un facteur important, dépendant de plusieurs critères : lieu, moments, objectifs communicatifs, statuts, positions des interlocuteurs...etc. Ce sont les diverses situations qui infligent un choix de style de parler au locuteur.

2.3.4 La variation historique (diachronique)

Elle s'intéresse aux états de langue sur l'axe du temps ; à son changement dont les locuteurs sont les auteurs inconscients de cette mouvance. Le locuteur fait son choix d'une norme plutôt qu'une autre, d'un tel usage parmi d'autres, ce choix s'étend à son réseau social, à son groupe puis à toute la communauté, dans ce cas, le changement apparaît.

D'autres variables qui ne manquent pas d'importance ont attiré l'attention de plusieurs sociolinguistes commençant par Labov, il s'agit des variables qui peuvent intervenir pour expliquer les variations linguistiques au sein de la communauté linguistique et nous citons le sexe, l'âge, la profession, la religion, ... etc.



2.4. Typologie de la variation selon l'usage et selon les usagers (Gadet)

La variation est un concept majeur de la sociolinguistique en opposition avec la vision structurale des langues (Saussure) qui estime qu'il n'y a qu'une manière de dire ce que l'on veut dire. La notion de variation trouve sa source dans un article de Marvin Herzog, Uriel Weinrich et William Labov (Université de Columbia, USA) sur les « Fondements empiriques d'une théorie du changement linguistique », paru en 1966. Plutôt que de s'intéresser à la norme, les sociolinguistes s'intéressent essentiellement à l'usage et aux usagers. Ils proposent différents classements pour présenter la variation.

Nous adoptons ici celui de Françoise Gadet, qui considère deux typologies de variation :

2.4.1. Variation selon les usagers

- Variation diachronique : historique (français du XVIIe s. /du XXIe s.)
- Variation diatopique : spatiale ou régionale (France / Canada / Afrique ; Paris / Marseille) (dialectes, régiolectes)

- Variation diastratique : sociale et démographique (professions différentes, niveaux d'études différents...). Sociolecte = variation liée à la position sociale ; technolecte = variation liée à la profession ou à une spécialisation.

2.4.2. Variation selon l'usage

- Variation diaphasique (ou situationnelle ou stylistique) : une même personne, quelle que soit son origine sociale, parle différemment selon la situation de communication (contexte de communication, âge du locuteur, support écrit ou oral...), registres.

- Registre soutenu (ou encore soigné, recherché, élaboré, châtié, cultivé, tenu...)
- Registre standard (ou non marqué ou encore courant, commun, usuel)
- Registre familial (ou encore relâché, spontané, ordinaire)
- Registre vulgaire

Important : La variation (selon l'usage ou selon les usagers) se manifeste à tous les niveaux de la langue : phonique, morphologique, syntaxique, lexicale.

2.5. Domaines de la sociolinguistique

Henri Boyer (1991) énonçait le caractère multipolaire de la sociolinguistique. Il expliquait que la discipline appréhende au-delà des diverses approches et tendances qui la constituent actuellement, l'ensemble de l'activité langagière :

La ou les langues corrélée(s) à/aux société(s), les liens entre le/les discours et le/les textes, les rapports complexes entre le sujet (en tant que personne, en tant que sujet parlant) et les pratiques de communication, enfin les réciprocity quasi-dialectiques entre la part discursive des représentations (sociales entre autres) et la part d'efficacité qu'ont les discours représentant le réel (du point de vue du locuteur) à structurer les pratiques socio-langagières. (Bulot, 2011)

Entre **territoire** (les objets sociaux de la recherche intuitivement reconnus comme problématiques par les membres d'une société) et **terrain** (où se concrétise l'objet d'enquête), le sociolinguiste répond aux questions adressées à sa discipline par une intelligibilité sociale donnée au(x) phénomène(s) langagiers. (Bulot, 2011).

Dans ces écrits antérieurs à ceux de Henri Boyer, Jean-Baptiste Marcellesi rappelle les propos de Michael Halliday établissant 15 secteurs dans la

sociolinguistique : « Aussi comprend-on que Halliday ait pu définir au XIe congrès des linguistes (1972) 15 secteurs dans la sociolinguistique :

- 1) macrosociologie du langage et démographie linguistique ;
- 2) diglossie, multilinguisme, multidialectalisme ;
- 3) planification, développement et standardisation linguistiques ;
- 4) phénomènes de pidginisation et de créolisation ;
- 5) dialectologie sociale et description des variétés non standard ;
- 6) sociolinguistique et éducation ;
- 7) ethnographie de la parole ;
- 8) registres et répertoires verbaux, passage d'un code à l'autre ;
- 9) facteurs sociaux du changement phonologique et grammatical ;
- 10) langage, socialisation et transmission culturelle ;
- 11) approches sociolinguistiques du développement linguistique de l'enfant ;
- 12) théories fonctionnelles du système linguistique ;
- 13) relativité linguistique ;
- 14) linguistique ethnométhodologique ;
- 15) théorie du texte. »

2.6. Les objets d'étude de la sociolinguistique

Les objets d'étude de la sociolinguistique sont variés et incluent :

- Les variations linguistiques (phonétiques, lexicales, syntaxiques) et leurs rapports aux facteurs sociaux.
- Les pratiques langagières en contexte communautaire ou institutionnel, y compris la langue dans les écoles, le travail, ou les interactions familiales.
- Les représentations et attitudes linguistiques, comme les préjugés envers certains accents ou langues.
- Les dynamiques de bilinguisme et de multilinguisme, incluant le code-switching et le choix de langues en fonction des interlocuteurs.

- L'analyse du discours pour comprendre comment le langage construit des significations idéologiques dans les médias, la politique ou d'autres sphères de la société.
- Les politiques linguistiques et leurs impacts sur les groupes linguistiques minoritaires.

La sociolinguistique, par ces concepts et objets d'étude, ouvre ainsi un champ d'analyse où le langage est à la fois un moyen de communication et un reflet des structures, des tensions et des transformations de la société.

2.7. La macro-sociolinguistique / La micro-sociolinguistique

La **macro-sociolinguistique** est une branche de la sociolinguistique qui étudie les phénomènes linguistiques à une échelle plus large, souvent au niveau de la société dans son ensemble. Elle se concentre sur les relations entre la langue et la société et aux dynamiques sociales qui influencent l'évolution et l'utilisation des langues dans des contextes variés en examinant des questions comme le bilinguisme, le plurilinguisme, la diglossie, les politiques linguistiques, et les attitudes linguistiques.

- **Bilinguisme et Plurilinguisme** : L'étude de l'utilisation de deux ou plusieurs langues au sein d'une même communauté ou par un même individu.
- **Politique Linguistique** : Les stratégies et décisions gouvernementales ou institutionnelles visant à réguler l'utilisation des langues.
- **Planification Linguistique** : Les efforts pour influencer la structure (codification), l'acquisition (éducation) et la diffusion (usage) des langues.
- **Diglossie** : Situation où deux variétés d'une langue coexistent dans une communauté avec des fonctions sociales distinctes (par exemple, une langue utilisée pour les contextes formels et une autre pour les contextes informels).
- **Attitudes Linguistiques** : Les perceptions, croyances et réactions des individus et des groupes face à différentes langues ou dialectes.

La **micro-sociolinguistique** est une branche de la sociolinguistique qui se concentre sur l'étude des interactions linguistiques à petite échelle, souvent au niveau des conversations individuelles ou des petits groupes. Elle est cruciale pour comprendre les nuances des interactions quotidiennes et comment le langage fonctionne dans des contextes sociaux réels.

Analyse de la Conversation : L'étude détaillée des échanges verbaux, y compris les tours de parole, les interruptions, les chevauchements et les silences. Cette analyse aide à comprendre comment les personnes organisent et gèrent leurs interactions verbales.

- **Pragmatique** : La manière dont les locuteurs utilisent le langage pour accomplir des actions dans des contextes spécifiques, comme poser des questions, donner des ordres, faire des promesses, etc.
- **Politesse Linguistique** : Les stratégies utilisées par les locuteurs pour montrer de la courtoisie, éviter l'offense et maintenir des relations harmonieuses. Par exemple, les formules de politesse, les atténuations, et les stratégies d'évitement.
- **Discours et Identité** : Comment les locuteurs construisent et négocient leur identité à travers le langage dans des interactions spécifiques. Cela inclut l'utilisation de styles de discours, de registres et de dialectes pour signaler l'appartenance à des groupes sociaux particuliers.
- **Rôle du Contexte** : L'importance du contexte immédiat, y compris l'environnement physique, la situation sociale et les connaissances partagées, dans l'interprétation et la production du langage.

En somme, pour Henri Boyer « Le pôle de la macro-sociolinguistique peut être défini comme celui de la sociolinguistique des institutions, de la structure sociale, des types de variations, des pratiques linguistiques de groupes. Le pôle micro-sociolinguistique concerne davantage les pratiques "à la base", les enjeux circonscrits à telle pratique de communication, à telle interaction entre deux ou plusieurs interlocuteurs. » (Boyer, 1996, p: 9-10).

Autrement dit la macro-sociolinguistique s'intéresse à la communauté linguistique dans son ensemble ou des relations intercommunautaires ; la micro-sociolinguistique s'intéresse aux interactions intérieures de groupes à l'identité bien circonscrite ou entre individu.

Références bibliographiques

- Bakhtine, M. (1992). *La communication verbale* (R. Vion, cité). Paris : Hachette.
- Baylon, C. (1996). *Sociolinguistique : Société, langue et discours*. Paris : Nathan.
- Bourdieu, P. (2004). *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Boyer, H., & Prieur, J.-M. (1996). *La variation (socio)linguistique : Territoire et objets*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Boyer, H. (2001). *Introduction à la sociolinguistique*. Paris : Dunod (coll. Topos).
- Calvet, L.-J. (1993). *La sociolinguistique (Que sais-je ?)*. Paris : PUF.
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Gadet, F. (2003). Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données. *Texte !*, juin-septembre 2003. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/1996-2007/Inedits/Gadet_Principes.html (revue-texto.net in Bing)
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Labov, W. (1979). *Sociolinguistique* (Coll. Le sens commun). Paris : Éditions de Minuit.
- Le Du, J., & Le Berre, Y. (1996). Faits de langue, faits de société. Dans A.-M. Houdebine (dir.), *Travaux de linguistique n°7 : Imaginaire linguistique*. Université d'Angers.
- Marcellesi, J.-B., Bulot, T., & Blanchet, P. (2003). *Sociolinguistique : Épistémologie, langues régionales, polynomie*. Paris : L'Harmattan.
- Meillet, A. (1999). Cité par G. Siouffi & D. Van Raemdonck, *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Paris.
- Moreau, M.-L. (1997). *Sociolinguistique : Concepts de base*. Bruxelles : Mardaga.
- Moustiri, Z. (2017). *Pour une étude sociolinguistique des discours épilinguistiques : Le français dans l'imaginaire linguistique des enseignants algériens* (Thèse de doctorat). Algérie.
- Sapir, E. (1968). *Linguistique*. Paris : Éditions de Minuit.

Exercices

- **Exercice 1** : Texte à analyser

Pierre Dumont et Bruno Maurer, (1995), *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, p.3-4.

« On peut se demander ainsi ce qu'est la sociolinguistique. Est-elle un croisement de sociologie et de linguistique, forme caractéristique de la pratique des sciences humaines en cette fin de siècle ? Ou est-elle, comme l'affirme W. Labov dans *Sociolinguistique*, la linguistique ? A cette question, qui suscite encore aujourd'hui de dures controverses, nous essaierons de répondre en exposant les quelques concepts fondateurs de la sociolinguistique, ceux qui marquent sa rupture épistémologique [...].

[...] Dès le Cours de linguistique générale, F. de Saussure reconnaissait à la langue un caractère social indubitable mais condamnait la parole à être exclue du champ d'étude de la linguistique car trop soumise aux variations individuelles. La linguistique structurale, se réclamant de l'héritage saussurien, fit donc de la langue un objet d'étude mais oublia - ou omit volontairement ? - de la considérer dans sa dimension sociale. L'objet linguistique fut réduit aux seuls systèmes linguistiques sans considération des conditions d'emploi de ces systèmes. Cet a priori théorique favorisa l'émergence d'études de type phonologique, syntaxique, et assura le triomphe d'une linguistique de la langue au détriment d'une linguistique de la parole. La sociolinguistique naît d'un mouvement de bascule du premier vers le second pôle. Les travaux de W. Labov ont fait apparaître l'absolue nécessité de considérer en premier lieu la réalité des productions langagières et non plus des abstractions désincarnées, des constructions savantes qui sont plus le reflet de l'idéologie linguistique du chercheur que de la pratique réelle.

La sociolinguistique se propose donc de partir de la parole et, avec elle, du sujet parlant [...]. Ce sujet est alors réinscrit dans un contexte social, celui dans lequel il vit et parle [...]. La linguistique était une science de cabinet, de laboratoire, faisant appel au besoin à des locuteurs idéaux, juges et garants de la norme linguistique, la sociolinguistique se devait d'être une linguistique de terrain. Ses outils étaient et restent le magnétophone, de plus en plus concurrencé par le caméscope [...] »

- **Exercice 2** : Citation à commenter

« Les différents locuteurs d'une même communauté linguistique n'ont pas tous, ni toujours, exactement les mêmes usages : les langues manifestent de la variation et du changement, et le constat de l'hétérogène est coextensif à la notion de langue » (GADET F., 1989, *Le français ordinaire*. Paris, Armand Colin, p.3)

- En vous appuyant sur vos lectures et vos cours, analysez et commentez cette citation

- **Exercice 3 :**

« Toutes les langues du monde sont soumises à variation, c'est-à-dire qu'elles ne possèdent pas un ensemble unique et stable de règles. Ces dernières varient selon différents critères. Les locuteurs appartenant à une même communauté linguistique n'ont pas forcément tous ni toujours les mêmes usages linguistiques ».

- Expliquez les propos ci-dessus en vous appuyant sur vos cours.

- **Exercice 4 :** Choisissez un thème parmi les propositions ci-dessous puis essayer de l'analyser

- Analyse d'un corpus écrit ou parlé pour identifier des variations morphosyntaxiques et en expliquer les causes.
- Impact des plateformes numériques (Twitter, Instagram) sur l'émergence de nouvelles formes de variation.
- Création de nouveaux registres et codes : langues des SMS, emojis, abréviations.
- Utilisation des corpus numériques pour étudier la variation linguistique à grande échelle (ex. : OpenSubtitles, Twitter Corpus).
- Analyse des variétés linguistiques sur Internet (code-switching, multiécriture).
- Choisir un réseau social et analyser un échantillon de discours pour identifier des phénomènes de variation linguistique.

- **Exercice 5 :** Travail de groupe

- Chaque groupe analyse une variété de français et présente les principaux phénomènes de variation.

Chapitre II

❖ Phénomènes liés aux contacts de langues dans les situations de migrations

Objectifs du cours

- ✓ Comprendre comment les langues interagissent et influencent mutuellement leurs structures, leurs lexiques et leurs usages.
- ✓ Comprendre comment les individus utilisent plusieurs langues dans leur vie quotidienne et comment ces langues sont en interaction.
- ✓ Comprendre les Phénomènes de Bilinguisme et de Multilinguisme
- ✓ Comprendre l'impact des représentations des langues sur les relations de pouvoir et les hiérarchies sociales, telles que la discrimination linguistique, la marginalisation et l'exclusion sociale.
- ✓ Comprendre et interpréter les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues.

Introduite par U. Weinreich (1953), la notion de contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu (Moreau, 1997) ou d'une communauté linguistique. Elle est au cœur du changement et de la variation linguistiques, en diachronie comme en synchronie et s'inscrit dans des espaces aux frontières mouvantes, variables au gré des migrations, mais aussi des ouvertures et des fermetures économiques, culturelles ou des projets politiques (colonisation, domination culturelle extérieure...). Il sera possible d'envisager les rapports et interférences entre langues, d'une part, et entre variétés d'une même langue, d'autre part, d'un point de vue synchronique ou diachronique.

1. Contact des langues

Le contact de langues est l'un des principaux objets d'étude de la sociolinguistique. Nous parlons de ce phénomène lorsqu'un individu utilise simultanément deux ou plusieurs systèmes linguistiques.

Ce concept est apparu pour la première fois avec WEINREICH (1953) dans son ouvrage « langage in contact ». *Contact de langues* : « Le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine.

C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre... » ([Dubois et al. 1994]).

La longévité d'une langue dépend de sa vitalité, c'est-à-dire de la distribution de la langue dans l'espace, mais aussi de certains facteurs d'ordre démographique et social. Plus une langue manifeste de la vitalité, plus il lui sera possible d'assurer sa longévité ; moins elle en a, moins elle aura des chances de survivre et de s'épanouir.

Parmi les facteurs contribuant à l'expansion d'une langue, nous mentionnons les facteurs ; démographiques, économiques, militaires, culturels et politiques. Pour une faible part, des facteurs proprement linguistiques peuvent jouer un certain rôle dans la mesure où les facteurs précédents sont présents. Par conséquent, il faut comprendre que, si les conflits ne favorisent pas l'expansion d'une langue, ils entraîneront nécessairement sa régression, sinon son extinction. Enfin, il faut savoir que l'expansion d'une langue peut se faire à l'intérieur d'un pays comme elle peut s'étendre en dehors de ses frontières. Seules quelques rares langues naturelles ont la possibilité de connaître une grande expansion en raison de la puissance et de la dispersion de leurs locuteurs.

6. Facteurs de contact et d'expansion des langues

Les linguistes (Jean-Louis Calvet dans *La guerre des langues* par exemple, dont je reprends certains termes et leur définition en gras dans ce cours) relèvent souvent 4 à 6 facteurs d'expansion d'une langue

6.1. Le facteur géographique

L'expansion d'une langue suit l'expansion des hommes. Ainsi, une montagne infranchissable pour l'homme l'est également pour la langue. Une langue se répandra donc le long des cours d'eau à mesure des déplacements et échanges des hommes mais l'absence (ou la difficulté) des échanges entre des habitants séparés par une mer empêchera la propagation d'une langue. Ainsi l'anglais n'a pas "débordé" en Belgique ni le flamand (ou le français) en Grande-Bretagne. Les nouveaux moyens de communication peuvent bien sûr changer la donne.

6.2. Le facteur urbain et démographique

Une langue est un moyen de communication entre deux individus ; la ville est par essence le lieu où se côtoient de nombreuses personnes et leur interrelation amèneront donc une homogénéisation des langues utilisées. Si lorsqu'une ville se développe, de nombreuses personnes venant de différentes régions ou pays avec différentes langues se côtoient, le temps amènera toutes ces personnes vers l'adoption d'un moyen de communication (langue) commun. C'est ainsi que le français se répand d'abord dans les centres urbains en Afrique et qu'il se propage ensuite dans des régions moins urbanisées. La ville est le lieu du grand brassage linguistique

Le facteur démographique constitue sans nul doute l'un des éléments les plus importants dans le maintien ou la force d'une langue. Dans les variables se rattachant au facteur démographique, le nombre des locuteurs d'une langue constitue certainement un déterminant décisif dans la puissance d'une langue. Cependant, le nombre n'est pas tout : il faut considérer également d'autres variables telle la fécondité

d'un groupe linguistique, la capacité d'absorption des forces migratoires et la distribution des langues dans l'espace.

6.3. Le facteur économique

L'économie à la base, est l'ensemble des acheteurs et des vendeurs, c'est donc la place de l'échange par excellence. Ce n'est pas un hasard si Hermès était chez les Grecs le Dieu de la communication, le messager des Dieux et le Dieu du commerce. Un échange est facilité par un moyen de communication et si celui-ci n'existe pas, il existera. Ainsi des lingua franca, pidgins, et autres langues véhiculaires ont-ils été construits par la pratique pour les nécessités de l'échange. Dans d'autres cas, la propagation d'une langue suit les routes du commerce : Swahili, Malais, Français, Anglais... les personnes souhaitant échanger apprennent la langue de ceux qui viennent échanger. Ainsi certaines personnes n'étant jamais allé à l'étranger se débrouillent en allemand ou en français sur les marchés de pays où cette langue n'est pas parlée par la population.

6.4. Le facteur religieux

Certaines langues sont des langues de liturgie : arabe, hébreu, latin et cela a contribué à leur utilisation et leur expansion. C'est aussi parfois en tant que langue de propagation de la foi (missionnaires, ou mise en avant d'une langue unificatrice de la liturgie par des colons) qu'elle se répand.

6.5. Le facteur culturel et ses variables

La puissance culturelle d'une langue constitue un autre facteur (non économique) pouvant assurer indéniablement sa vitalité. Le grec et le latin se sont répandus en Occident et sont restés des langues de culture pendant plusieurs siècles même après avoir perdu leur puissance démographique, militaire et économique. Le degré de normalisation d'une langue, le nombre de livres édités ou de publications scientifiques, le nombre et le tirage des journaux, la production cinématographique, la quantité des postes émetteurs et récepteurs de radio ou de télévision, etc., sont des variables sûres pour mesurer la force culturelle d'une langue. Il est possible d'accéder à la culture par

la musique, les beaux-arts ou la gastronomie, mais il s'agit là de manifestations culturelles qui n'ont à peu près aucun rapport avec le rayonnement d'une langue.

6.6. Le facteur militaire

L'armée en tant qu'institution est un lieu de brassage des langues. Le service militaire a mis en présence des gens venant d'un peu partout en France et a favorisé l'apprentissage de la langue des officiers mais aussi des copains de régiment. Ainsi l'armée et le service militaire ont fait beaucoup pour la propagation du français au début du XXe siècle. Un célèbre maréchal français, Louis-Hubert Lyautey (1854-1934), qui contribua à l'expansion coloniale de son pays, fit un jour la déclaration suivante : « Une langue, c'est un dialecte qui possède une armée, une marine et une aviation. » De fait, les grandes langues doivent toutes leur réussite première à la conquête militaire et à la colonisation, suite immédiate de l'occupation.

6.7. Le facteur linguistique

Le facteur proprement linguistique est principalement relié à la proximité ou la distance génétique (ou typologique) des langues, puis aux problèmes relatifs à leur codification ou à leur normalisation.

7. L'idéologie linguistique

C'est une opinion très largement répandue que la force d'attraction d'une langue résiderait dans sa valeur intrinsèque. Contrairement à ce que plusieurs pourraient croire ; cependant, il n'y a pas de langues en soi plus aptes que d'autres à s'étendre dans l'espace. L'idéologie de la glorification des vertus de la langue n'a jamais favorisé l'expansion ou la survie d'une langue sauf dans l'esprit de quelques idéalistes. Les jugements de valeur qui portent sur l'esthétique d'une langue, ses qualités ou ses défauts, ses prétendues dispositions et sa facilité d'apprentissage, relèvent de critères forts discutables et reposent sur des considérations arbitraires.

- **La clarté et la précision des langues** : Certains affirment que le français, l'anglais et l'espagnol sont des langues importantes en raison de leur clarté et de leur précision. Cela signifierait que les locuteurs de ces langues seraient privilégiés.

- **La richesse et la pauvreté des langues** D'autres soutiennent que l'anglais et le français sont des langues riches par rapport à l'apache ou au zoulou, réputés pauvres. On se fondera, pour porter un tel jugement, sur le nombre plus ou moins important de mots spécifiques servant à désigner la réalité. Le français et l'anglais compteraient quelques centaines de milliers de mots alors qu'on n'en relèverait que quelques milliers en apache et en zoulou.

- **Les langues « primitives » et « évoluées »**

De même, plusieurs croient à l'existence de langues primitives par rapport à des évoluées. Or, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des langues, on a toujours affaire qu'à des langues évoluées, c'est-à-dire développées, achevées, qui ont donc derrière elles un passé considérable dont on ne sait rien, bien souvent. Toute langue évolue nécessairement dans le temps, sinon elle meurt. On associe les concepts de langue primitive et de langue évoluée au développement du progrès scientifique ou technologique occidental.

- **La beauté et la pureté des langues**

D'autres encore soutiennent que telle ou telle langue est plus belle, plus douce, plus musicale qu'une autre. De là à prétendre que la beauté supposée d'une langue favorise son expansion, il n'y a qu'un pas... Mais les critères de la beauté correspondent à des clichés culturels, sujets à des discussions dont l'issue est toujours aléatoire. En fait, on confond souvent la langue et le sentiment que l'on éprouve pour le peuple qui la parle.

8. Quelques phénomènes liés au contact de langues

Le lieu des contacts peut être l'individu ou la communauté. L'interférence, l'emprunt, néologie, langues hybrides, mélange et alternance codique, bi-plurilinguisme et diglossie sont quelques phénomènes liés au contact de langues. Nous allons dans les chapitres suivants étudier ces phénomènes en détail.

8.1. Le bi- plurilinguisme

8.2. Problèmes de définition

Le bilinguisme a fait l'objet de plusieurs études et connaît plusieurs définitions qui varient selon ses différentes formes et les aspects par lesquels il est appréhendé. Nombreux sont les chercheurs qui ont traité du bilinguisme, chacun choisit son terrain d'investigation et adopte une approche différente de celle de l'autre. Il en résulte une abondance de définitions sans qu'il y ait toujours consensus entre elles. On le définit généralement comme l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu ou un groupe. Cette définition implique que le bilinguisme est un phénomène linguistique à la fois individuel et social

8.3. Le bilinguisme individuel

Le bilinguisme individuel correspond à une forme limitée du multilinguisme. Il s'agit du bilinguisme de l'individu lorsque celui-ci peut utiliser deux langues à des degrés divers. Les niveaux de bilinguisme individuel demeurent très variés parce qu'il y a plusieurs façons d'être bilingues. William F. Mackey définit le bilinguisme comme « l'alternance de deux langues ou plus chez le même individu ». La connaissance d'une autre langue implique d'abord la notion de degré dans la maîtrise du code, tant au plan phonologique qu'aux plans graphique, grammatical, lexical, sémantique et stylistique.

De plus, le degré de compétence de l'individu bilingue dépend des fonctions, c'est-à-dire de l'usage qu'il fait de la langue et des conditions dans lesquelles il l'emploie (foyer, école, travail, loisirs, etc.).

Enfin, il convient de considérer la facilité avec laquelle l'individu bilingue passe d'une langue à l'autre ce que l'on appelle l'alternance en fonction du sujet dont il parle, de la personne à qui il s'adresse et de la pression sociale qu'il subit. Tous les facteurs

précédents déterminent la capacité de l'individu à maintenir deux codes séparés sans les mélanger, phénomène caractérisé par l'interférence.

Selon Jean A. Laponce, il y aura un bilinguisme parfait si « les deux langues ont le même pouvoir de communication sur l'ensemble des rôles sociaux » ; chez l'individu parfaitement bilingue, les deux langues sont, en principe, utilisées indifféremment dans n'importe quelle situation, avec la même rapidité dans la mémoire, la même qualité d'expression et le même pouvoir créateur. Bref, le bilingue parfait utilise deux codes de façon tout à fait distincte, sans mêler les langues.

On distingue différentes formes de bilinguisme, en fonction du niveau de compétence dans chaque langue, selon l'âge d'acquisition, selon la présence de la seconde langue dans la communauté, selon le statut relatif des langues, selon l'identité et l'appartenance culturelle. Voici les formes les plus importantes :

8.3.1. Le bilinguisme précoce simultané

Un enfant qui au moment où il apprend à parler, est en contact avec deux langues, les acquiert avec une aisance extraordinaire, apparemment sans effort : il intériorise les deux systèmes et peut donc penser dans l'une et l'autre langue ! Ceci a amené certains chercheurs à penser que seul le petit enfant peut devenir un bilingue parfait.

8.3.2. Le bilinguisme précoce consécutif

C'est le cas d'enfants qui, ayant grandi dans une famille avec une seule langue, et ne parlant donc qu'une seule langue, découvrent, à leur entrée à l'école, une seconde langue qui est celle de l'école ou celle de la société qui les entoure.

8.3.3. Le bilinguisme soustractif

Se produit lorsqu'une personne vit dans une communauté dans laquelle sa langue est minoritaire et jouit d'un statut moins élevé que la langue parlée par la communauté

8.3.4. Le bilinguisme adulte

C'est l'acquisition de la seconde langue de manière spontanée par le contact avec la société qui parle cette langue.

8.4. Le bilinguisme social (collectif)

N'oublions pas que l'on n'est pas bilingue tout seul. Un individu ne devient pas bilingue par hasard ou par caprice, mais parce qu'il désire communiquer avec des personnes qui parlent une autre langue. Lorsqu'on désire apprendre une langue, il ne s'agit pas de n'importe laquelle : il faut que ce soit une langue utile. Or, de façon générale, la langue la plus utile est celle qui est parlée par une communauté avec laquelle on est en contact. Les raisons pour apprendre une langue sont donc d'ordre social et économique. Si toute une société ou une partie importante de celle-ci apprend une langue, le phénomène devient social.

Rappelons-nous que la langue n'est pas seulement un instrument de communication, elle est également un symbole d'identification à un groupe. En ce sens, parler une langue ou une autre lorsqu'on est bilingue n'est pas toujours perçu comme un phénomène strictement instrumental ; c'est parfois considéré comme un acte d'intégration ou de trahison sociale. C'est pourquoi il est difficile de décrire le bilinguisme individuel sans faire référence au rôle social des langues. Certains sociolinguistes ont distingué entre le bilinguisme horizontal, le bilinguisme vertical, et le bilinguisme diagonal. Pour le bilinguisme horizontal, on peut mentionner la coexistence du français et de l'anglais au Québec : il s'agit de deux langues officielles, qui détiennent le même statut dans la vie culturelle et quotidienne.

Pour le bilinguisme vertical, il y a concurrence entre une langue officielle et une variété proche parente : c'est la situation qu'on rencontre par exemple en Suisse germanique (suisse alémanique et allemand) ; certains qualifie cette situation plutôt de diglossie, nous reviendrons sur ce terme ultérieurement. Pour le bilinguisme diagonal, on le rencontre chez les locuteurs utilisant un dialecte en même temps qu'une langue officielle génétiquement sans rapport avec ce dialecte (le basque et l'espagnol en Espagne, par exemple) méprisé, une langue laide.

6. Les représentations : une notion carrefour

Les représentations linguistiques doivent être prises en compte dans l'élaboration des politiques linguistiques. Les attitudes et les représentations des individus envers les

langues, leurs différences et leurs statuts, sont liées à des stratégies et des comportements linguistiques spécifiques.

6.1. Qu'est-ce qu'une représentation ?

D'une origine française, la théorie des représentations s'est développée d'abord dans le champ d'études scientifiques à la sociologie puis à la psychologie sociale, de nos jours elle demeure dans plusieurs disciplines elle est par nature objet d'étude pluridisciplinaires puisqu'elle intéresse des domaines variés comme la linguistique, la sociologie, la psychologie sociale, l'anthropologie et autres.

C'est le sociologue français Emile Durkheim qui, le premier, identifie la notion de représentation et la légitime en l'élevant au rang d'objet d'intérêt scientifique. Il considère que :« *Puisque l'observation révèle l'existence d'un ordre de phénomènes appelés représentations, qui se distinguent par des caractères particuliers des autres phénomènes de la nature, il est contraire à toute méthode de la traiter comme s'ils n'étaient pas* ». (E Durkheim, 1967, P : 275.)

Durkheim place les faits sociaux au-dessus des faits individuels et de la conscience individuelle. Le groupe social, unité de base de la sociologie, est régi par une sorte de système complexe ; la conscience collective qu'il conçoit comme une instance unifiée et cohérente, faite de croyances, de sentiments, de désirs, de souvenirs, d'idéaux et aussi de représentations. Partagée par tous, elle unie la communauté et en assure la continuité au-delà des générations.

Les représentations résultent de la nécessité éprouvée par l'être humain de connaître le monde qui l'entoure, de le maîtriser et de gérer les problèmes posés par ses relations avec son environnement physique et social. Les représentations se présentent comme **des données empiriques** ; observables, chargées de significations aussi bien pour l'individu qui les porte que pour celui qui les observe. Denise Jodelet la définit ainsi :

Forme de connaissance courante, dite « de sens commun », caractérisée par les propriétés suivantes :

- Elle est socialement élaborée et partagée ;
- Elle a une visée pratique d'organisation, de maîtrise de l'environnement (matériel, social, idéal) et d'orientation des conduites et communications ;
- Elle concourt à l'établissement d'une vision de la réalité commune à un ensemble social (groupe, classe, etc....ou culturel donné. (1990, p : 668)

Exemples de représentations

- La représentation du **français** comme une langue de l'élégance et de la diplomatie.
- La représentation de l'**anglais** comme la langue de la modernité et des affaires.
- La représentation du **wolof** comme une langue exclusivement orale, bien que ce ne soit pas totalement vrai.

6.2. L'Attitude

La notion d'attitude désigne communément « un état mental et neurophysiologique, déterminé par l'expérience, et qui exerce une influence dynamique sur l'individu en le préparant à **agir** d'une manière particulière à un certain nombre d'objets et d'événements » (Allport (1935) dans Abric, 1999 : 26).

Les attitudes se manifestent à travers **des comportements** qui peuvent prendre des formes diverses : opinions, gestes, paroles, actes, etc. Il s'agit d'une disposition liée à l'expérience personnelle qui exerce **une influence** remarquable **sur les réactions** de l'individu envers tous les objets et les situations auxquelles elle se rapporte. De ce fait, l'attitude est définie comme « *un état d'esprit ou une prédisposition générale psychologique envers quelque chose ; cette prédisposition oriente dans un certain sens toutes les interactions avec l'objet en question* » (Mucchielli, 2001 : 15). L'attitude est par ailleurs individuelle mais acquise au sein de l'environnement social car l'individu

est lié à son groupe de référence, là où il y a l'influence et l'interaction. C'est pour cette raison qu'on dit que le milieu externe est toujours considéré comme un élément stimulateur des attitudes et des représentations.

L'attitude est encore subjective et peut être positive ou négative. On peut ajouter également qu'elle est mesurable, acquise et non innée ou héritée. Elle n'est durable qu'en relation avec l'objet de la représentation ou l'objet de l'environnement (par l'interaction sociale, personnelle et comportementale).

Quant aux « représentations », leur conception est plus diffuse et le vocabulaire utilisé pour les étudier est beaucoup plus large. Il nourrit la démarche d'investigation scientifique visant à analyser les représentations d'un objet. Il s'agit donc là d'un concept plus large que celui d'« attitude » car l'attitude ne permet qu'un positionnement par rapport à un seul objet. La représentation, par ailleurs, fonctionne comme un système d'interprétation. C'est un mode spécifique de connaissance de l'environnement. Dans un groupe social donné, la représentation d'un objet correspond à un ensemble d'informations, d'opinions, d'attitudes, de valeurs, d'images et de croyances relatives à cet objet. De ce fait, le terme de « représentations » est **plus globalisant**, plus large, plus varié et sert à étudier divers phénomènes, dont celui du langage. Les notions d'« attitudes » et de « représentations » ont été étudiées à la fois séparément et ensemble. Elles sont parfois étudiées l'une à la place de l'autre. Toutes deux sont empruntées à la psychologie sociale. Selon Canut, les attitudes, les représentations et sont synonymes et renvoient au « rapport personnel que le sujet entretient avec la langue » (1995 : 41-42).

Exemple d'attitudes :

- Une attitude positive envers l'**anglais** : "C'est une langue utile et prestigieuse"
→ La personne s'inscrit à des cours d'anglais.
- Une attitude négative envers une langue régionale comme le **breton** : "Cela ne sert à rien de l'apprendre aujourd'hui" → La personne refuse de l'apprendre ou de la transmettre.

6.3. Des obstacles à l'étude des représentations

6.3.1. Les centrismes : l'égoцентризм, le sociocentrisme et l'ethnocentrisme

Les centrismes et les stéréotypes sont deux phénomènes que l'on ne peut ignorer quand on travaille sur les représentations, ils sont fréquemment convoqués par les individus en situation d'interaction.

Il existe trois types de centrismes :

- **L'égoцентризм** est un mot composé de deux termes latins : ego (moi) et centrum(centre). Étymologiquement, cela signifie «se centrer sur soi».

L'égoцентризм est considéré comme la tendance naturelle de l'évolution de l'enfant qui consiste à se prendre pour le centre du monde et à penser que son existence dépend exclusivement de lui. Ce n'est qu'à partir de huit ans environ qu'il peut se mettre à la place de l'autre et sortir de son égoцентризм naturel. À ce stade, par le processus de socialisation, l'enfant s'identifie à un « nous collectif », au groupe auquel il pense appartenir (l'endogroupe), face aux « autres », à ceux qui n'appartiennent pas à ce groupe (l'exogroupe). En d'autres termes, il est capable de se décentrer. (R-M Chaves, L. Favier et S. Péliissier, 2013, p : 47).

En contact des langues, l'égoцентризм représente un problème car l'individu est incapable de voir ou d'accepter une autre langue, il rejette systématiquement tout ce qui est étranger.

- **Le sociocentrisme** est formé de deux termes : le préfixe socio(société) et le terme latin centrum.

L'individu est centré sur ce qu'il considère comme sa société, son groupe d'appartenance. Cette société sera considérée comme la meilleure et supérieure aux autres. Le sociocentrisme peut conduire l'individu à ignorer ou à rejeter les sociétés auxquelles il n'appartient pas.

Le sociocentrisme peut être multiple : un individu évoluant au sein d'une société ou d'un groupe peut avoir plusieurs milieux d'appartenance et d'identification : familiaux, professionnels, de classe sociale, linguistico-culturels, politiques, religieux, sexuels, etc. Ces milieux influencent et orientent ses attitudes et ses jugements et représentent un filtre d'interprétation et de compréhension du monde extérieur. (ibid :p : 48)

- **L'ethnocentrisme** est un mot associant le préfixe grec **ethnos**(peuple) et le terme latin **centrum**.

Étymologiquement, il signifie que l'on prend son système de références culturelles comme unique référent pour juger inférieurement et négativement les autres groupes.

En 1907, William Graham Sumner définit l'ethnocentrisme comme « une attitude collective consistant à répudier les formes culturelles : morales, religieuses, sociales, esthétiques, qui sont les plus éloignées de celles propres à une société donnée. » (Sumner in Colin & Müller, 1996, p : 289). Pour mieux expliciter le mot, nous citons l'exemple de la civilisation gréco-romaine qui considérait les autres peuples comme des barbares et sauvages. Cet exemple est tiré du site : www.pug.fr/.../show/2652.

6.4. Les stéréotypes

Étymologiquement, le terme stéréotype est composé du préfixe **stéreo** dérivant de l'adjectif grec **stéréos** (solide et opiniâtre) et du suffixe **type** désignant le caractère d'imprimerie ou l'image imprimée.

Les premiers usages du terme viennent du monde de l'imprimerie. En 1922, le journaliste américain Walter Lippman utilise pour la première fois ce terme pour désigner les images dans notre tête qui s'intercalent entre la réalité et notre image de la réalité. Il s'agit alors d'une représentation collective et simplifiée d'un groupe.

Avant de « démasquer » ou de « démonter » le stéréotype, il serait /alors nécessaire de comprendre en quoi il se distingue du préjugé, terme avec lequel il est souvent identifié.

D'un point de vue étymologique, le mot « *préjugé* » indiquerait simplement un jugement qui précède l'expérience ; mais vu quelle exigence d'une validation empirique est à la base de la science moderne et que tout jugement émis en absence de données objectives est considéré comme erroné, à cette signification initiale s'est ajoutée l'idée qu'il constitue un obstacle à la connaissance de la vérité.

Le concept de « stéréotype » peut être également interprété de façon générale ou spécifique : la première se réfère à la nature des processus mentaux et à leur

fonctionnement, la deuxième s'intéresse en particulier aux images négatives attribuées à certains groupes sociaux, souvent défavorisés.

Il s'agit d'un héritage social qui se transmet d'une génération à une autre, sous la forme d'images généralisantes qui n'évoluent pas à travers le temps mais qui ont une force d'influence sur la vie des individus. La psychologie cognitive, pour sa part, a mis en évidence que ce processus n'est pas constitué de pures opérations mentales, mais qu'il est inséré dans un contexte social et suit un ensemble de règles d'interprétation culturellement informées. En particulier, c'est par le discours que les individus produisent des jugements sur eux-mêmes et sur les autres.

Cuq nous dit à ce propos :

Un stéréotype consiste en une représentation « cliché » d'une réalité (individu, paysage, métier, etc.) qui réduit celle-ci à un trait, à « une idée toute faite ». Il est donc une vue partielle et par conséquent partielle de cette réalité. Le stéréotype ne doit pas être confondu avec ce qu'il représente, mais il est important de noter qu'il en fait partie. (...) La stéréotypie repose sur des opérations de simplification, de généralisation et de qualification par un nombre restreint de catégories et de propriétés. (2003, p :224-225).

Exemple de stéréotypes :

- "Les Italiens parlent avec les mains et chantent en parlant leur langue."
- "L'Allemand est une langue rude et agressive."
- "Le Mandarin est impossible à apprendre pour les non-Asiatiques."

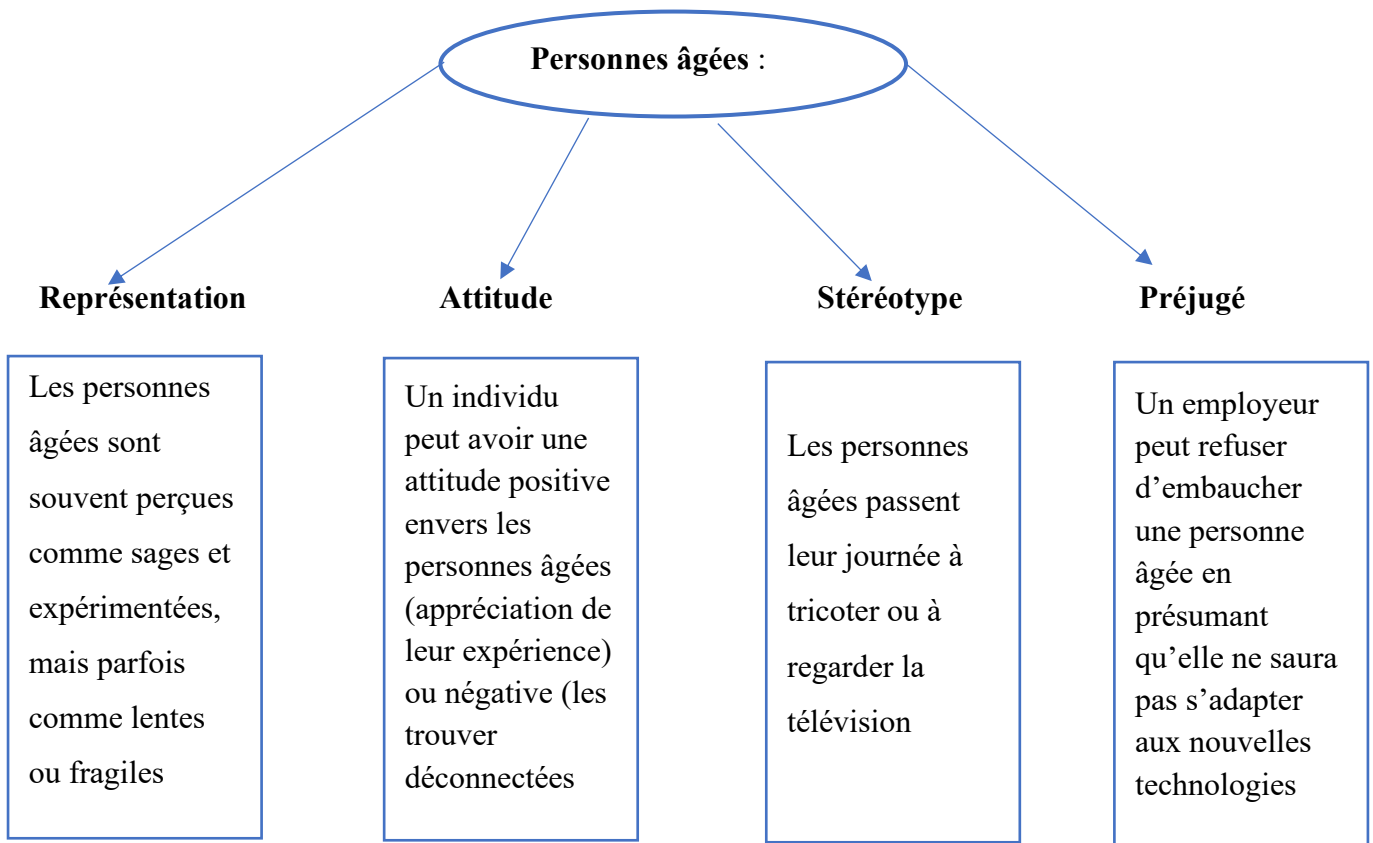
Exemple de préjugés :

- Refuser de parler à quelqu'un parce qu'il s'exprime avec un **accent étranger**, en pensant qu'il ne maîtrise pas la langue.
- Considérer que les locuteurs de **langues minoritaires** sont moins éduqués ou "arriérés".

- Juger que les locuteurs d'une langue mixte comme le **créole** sont incapables de maîtriser une langue "standard"

Exemple synthétisant :

Prenons l'exemple des personnes âgées :



En résumé, **les représentations sont des cadres généraux, les attitudes reflètent nos évaluations personnelles, les stéréotypes sont des croyances généralisées et les préjugés impliquent un jugement émotionnel souvent discriminant.**

7. Les représentations en sociolinguistique

La manière dont les locuteurs pensent leurs pratiques langagières constitue désormais un des objets d'études de la sociolinguistique notamment dans les travaux sur la stratification sociale des usages linguistiques à Norwich de Trudgill (1974) et ceux de Labov (1976). Suite à ces études variationnistes, la notion de représentation a fait son apparition en sociolinguistique. Elle occupe actuellement une place primordiale dans les champs d'étude de cette discipline.

Etudier les représentations dans le domaine de la sociolinguistique, c'est s'intéresser au lien triadique qui relie les éléments de la représentation qui sont le sujet (le locuteur qui élabore la représentation), l'objet (la langue) et la réalité ou le contexte (la réalité sociale où le sujet vit et dans laquelle la représentation se construit). Les recherches dans ce sens accordent une importance au rôle du sujet parlant dans la dynamique de la langue. L'utilisateur n'est plus perçu comme un simple sujet social dont les attitudes sont définies par la communauté linguistique mais également comme un vecteur actif dans la vie linguistique qui contribue ainsi à l'évolution de la langue.

Dans cet esprit, Martinet souligne : « *Toute langue, on le sait, mais on l'oublie souvent, est perpétuellement en cours d'évolution, et les différents usagers manifestent dans leur emploi de la langue des stades divers de cette évolution.* » (1974, p : 33).

En sociolinguistique, le terme représentation désigne les images que se font les locuteurs de leurs langues dans un contexte particulier. Moore (2004, p :9) les définit comme « *les images et les conceptions que les acteurs sociaux se font d'une langue, de ce que sont ses normes, ses caractéristiques, son statut au regard d'autres langues ...* ». Branca-Rosoff de son côté entend par représentations langagières « *l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif ou plus largement métalinguistique* » (1996, p : 79).

8. Insécurité linguistique / Sécurité linguistique :

L'insécurité linguistique reflète un désir de reconnaissance linguistique éprouvé par un groupe social en position de subordination. À l'inverse, la sécurité linguistique désigne l'état des locuteurs qui considèrent que leur manière de parler est juste, reconnue comme légitime et respectée dans la société (Moreau, 1997, p : 177- 178).

L'insécurité linguistique survient généralement chez des groupes sociaux qui utilisent des formes de langue considérées comme moins prestigieuses ou marginalisées. Ces groupes ressentent souvent le besoin de voir leur manière de parler validée, tant au niveau individuel que collectif. Ce phénomène peut être lié à des disparités de pouvoir, où le groupe dominé se sent poussé à adopter une norme linguistique perçue comme supérieure pour être accepté ou respecté.

En revanche, la sécurité linguistique est caractéristique de ceux qui utilisent des formes de langue valorisées par la société. Ces locuteurs se sentent rassurés et affirmés dans leur manière de s'exprimer, car ils estiment que leur langue, leurs accents ou leurs pratiques sont non seulement acceptés, mais également appréciés et jugés comme corrects dans leurs contextes sociaux. Les personnes qui éprouvent cette sécurité linguistique n'ont pas besoin de s'adapter ou de changer leur manière de parler pour être validées.

9. Hypercorrection/Hyporrection

« L'hypercorrection est liée à la volonté qu'ont les locuteurs de produire des formes qu'ils jugent « prestigieuses ». [...] Chez ces locuteurs, l'hypercorrection dévoile une stratégie consciente d'appropriation d'une légitimité linguistique et sociale qui est l'apanage des classes supérieures » (Moreau, 1997, p : 159)

L'hypercorrection en sociolinguistique désigne un phénomène où un locuteur cherche à adopter une forme de langage perçue comme plus "correcte" ou plus "prestigieuse" mais, ce faisant, produit des formes qui sont perçues comme artificielles, excessivement précises ou maladroitement. Cela survient généralement lorsque le locuteur veut montrer qu'il maîtrise les normes linguistiques standard ou qu'il cherche à éviter des variantes non standard, souvent associées à des groupes sociaux moins privilégiés.

L'hypercorrection peut se manifester par l'utilisation excessive de certains registres de langue (par exemple, un formalisme excessif) ou par la correction de certains aspects du langage qui ne nécessitent pas de modification, ce qui peut créer une impression de prétention ou de manque de naturel.

Un locuteur, ayant conscience des stéréotypes sociaux associés à son accent régional, pourrait éviter certains mots ou structures grammaticales typiques de son dialecte et, à la place, utiliser des formes plus standardisées ou formalistes. Par exemple, en français, une personne pourrait éviter de dire "j'ai pas" (forme plus familière) et préférer dire "je n'ai pas" de manière exagérée, même dans un contexte informel où cela n'est pas nécessaire. Cette surcorrection peut donner l'impression que le locuteur essaie trop fort d'adopter une norme perçue comme plus "correcte", ce qui finit par créer un contraste avec son propre style naturel.

L'hypercorrection est souvent motivée par une volonté de s'intégrer à des normes linguistiques dominantes ou de s'élever socialement en montrant qu'on maîtrise les règles standardisées. Elle peut également découler d'un manque de confiance dans son propre style linguistique ou d'une pression sociale pour se conformer à des attentes de langue perçue comme plus "savante" ou "respectable". Cependant, cette tentative de se conformer peut entraîner une forme de distorsion linguistique qui est perçue comme artificielle ou exagérée par les autres.

Perception sociale : L'hypercorrection peut avoir des conséquences sociales en influençant la manière dont les autres perçoivent le locuteur. Si l'hypercorrection est perçue comme excessive ou forcée, elle peut engendrer des jugements négatifs ou des critiques, le locuteur étant vu comme "prétentieux" ou "inauthentique".

Création de stigmates : Si un groupe social utilise systématiquement l'hypercorrection dans un contexte particulier, cela peut renforcer des perceptions stéréotypées concernant leur statut social ou leur position dans la hiérarchie linguistique.

En somme, l'hypercorrection est un phénomène qui illustre comment les individus, dans des contextes de variation linguistique, peuvent être poussés à se conformer à des

idéaux linguistiques normatifs, parfois de manière excessive, ce qui peut engendrer des malentendus ou des perceptions négatives sur leur authenticité linguistique.

Quant à l'« **hypocorrection** » elle désigne une stratégie discursive où le locuteur introduit volontairement ou inconsciemment des formes incorrectes, des hésitations ou un registre familier, afin d'adapter son discours à l'interaction. Elle s'oppose à l'« hypercorrection », qui consiste à surcorriger son langage. Elle se manifeste par des répétitions, l'usage de petits mots (« bon », « alors », « quoi », « donc »), des reformulations successives et un registre de langue moins élevé que celui que le locuteur est capable d'employer dans d'autres situations. Il s'agit d'une simplification volontaire ou inconsciente du discours, adoption d'un registre familier, insertion d'hésitations. Alors qu'Hypercorrection, surenchère dans la correction linguistique, souvent par excès de vigilance, qui peut mener à des erreurs artificielles. Moussion (2025) souligne que « *la prise en compte des phénomènes d'hypocorrection permet de mieux comprendre les dynamiques de vulnérabilité linguistique et les stratégies d'adaptation des locuteurs* ».

Références bibliographiques

- Branca-Rosoff, S. (1996). Les imaginaires de la langue. Dans H. Boyer (dir.), *Sociolinguistique : Territoire et objets*. Lausanne & Paris : Delachaux et Niestlé.
- Calvet, L.-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.
- Dubois, J., et al. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Laponce, J. (1984). *Langue et territoire*. Québec : Presses de l'Université Laval, Centre International de Recherche sur le Bilinguisme.
- Louis, Z. (s.d.). *Cours pédagogique de contact de langues et interculturalité*. Université de Sidi Bel Abbès. Disponible sur : <http://learn.univ-sba.dz/pluginfile.php/64969/course/summary/contact%20de%20langue%20et%20interculturalit%C3%A9.pdf>
- Mackey, W. (1976). *Bilinguisme et contact de langues*. Paris : Klincksieck.
- Marcellesi, J.-B., Bulot, T., & Blanchet, P. (2003). *Sociolinguistique : Épistémologie, langues régionales, polynomie*. Paris : L'Harmattan.
- Moore, D. (2004). Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques. Dans V. Castellotti & M.-A. Mochet (dir.), *Les représentations des langues : Références, modèles, données et méthodes* (coll. CREDIF Essais). Paris : Didier.
- Moreau, M.-L. (1997). *Sociolinguistique : Concepts de base*. Bruxelles : Mardaga.
- Moussion, F. (2025). *De l'insécurité à la sécurité linguistique et/ou biographique : vers une meilleure prise en compte des phénomènes d'hypocorrection*. Université de Limoges. <https://doi.org/10.25965/vife.149>
- Sapir, E. (1968). *Linguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Weinreich, E. (1953). *Languages in contact*. La Haye : Mouton

-Exercices

-Exercice 1: Travail personnel

- Lisez et étudiez cet extrait de l'article de : Bernard Py et Laurent Gajo (2013), « *Bilinguisme et plurilinguisme* », In, Jacky Simonin et Sylvie Wharton (dir.), *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, pp. 71-93.

Bilinguisme et plurilinguisme, Bernard Py et Laurent Gajo p. 71-93

Le bi- plurilinguisme représente la norme et non l'exception. Il suffit d'établir le rapport entre le nombre de langues (presque 7 000) et le nombre d'États ou Territoires (moins de 250). Ce taux de diversité varie certes d'un endroit à l'autre de la planète (en Europe, 230 langues pour une quarantaine d'États ; au Cameroun, 279 langues pour un seul État), mais marque tout de même un plurilinguisme évident à l'échelle mondiale. L'importance des mobilités internationales, la mixité croissante des communautés et des familles rendent cette réalité plus présente aux institutions et aux individus, mais demandent un engagement volontaire pour favoriser le maintien de la diversité et ne pas céder à l'assimilation ou à l'uniformisation sous le prétexte de l'intercompréhension large. Si les langues en contact nourrissent de fortes idéologies, elles suscitent, à un niveau plus global, des stratégies de politique et d'aménagement linguistique. Décrire le bilinguisme suppose ainsi une prise en compte de différents niveaux de manifestation et d'appréhension du phénomène, que nous évoquons rapidement.

Niveaux d'appréhension du bilinguisme : collectif, institutionnel et individuel

La problématique des langues en contact peut être envisagée à plusieurs niveaux :

- Niveau macro ou collectif : région, nation, territoire, collectivité politique ; à ce niveau, le plurilinguisme se pose en termes de diversité ; celle-ci sera plus ou moins grande mais aura toujours un certain degré de présence, que ce soit à travers des langues reconnues comme telles ou non (langues nationales, internationales, régionales, patrimoniales, dialectes, variétés, etc.) ;
- Niveau méso ou institutionnel : entreprise, école, collectif de travail (ex. : hôpital), association ou organisation ; à ce niveau, le plurilinguisme se pose en termes de diversification ; il s'agit de rendre visible la diversité collective, d'y répondre et/ou de la maintenir ;
- Niveau micro ou individuel : individu, famille, groupe restreint ; à ce niveau, le plurilinguisme se pose en termes de ressources, d'altérité et d'identité ; pour l'individu, il s'agit de développer un répertoire plurilingue, de s'approprier les langues en question dans un mouvement simultané de mise à distance et de définition d'une identité plurielle.

Au niveau collectif, la prise en compte du plurilinguisme donne lieu à des politiques linguistiques variables. On verra aisément, par exemple, en quoi divergent deux « super-collectivités » comme les États-Unis, construits sur le postulat de l'unité linguistique, et l'Union européenne, construite sur la diversité. Toutefois, il ne s'agit pas seulement d'opposer des politiques monolingues à des politiques bi- plurilingues mais, au sein même de celles-ci, de considérer le nombre de langues ou de variétés en présence (aspect quantitatif) et d'identifier différents modes d'approche du contact linguistique lui-même (aspect qualitatif). Dans ce sens, nous évoquons brièvement quatre cas de figure résultant d'une mise en rapport entre les niveaux collectif et individuel en matière de monolinguisme ou bi- / plurilinguisme :

- Un plurilinguisme social peut coexister avec un monolinguisme individuel (plurilinguisme territorial ; ex. : Suisse) ;

- Un monolinguisme social peut coexister avec un plurilinguisme individuel (langues minoritaires, situations migratoires) ;
- Un plurilinguisme social peut solliciter ou entraîner un plurilinguisme individuel (plurilinguisme social intégré, diffus ; ex. : Luxembourg) ;
- Un monolinguisme social peut entraîner voire imposer un monolinguisme individuel (État-nation monolingue ; ex. : France). Nous utilisons ici le terme « plurilinguisme » comme hyperonyme, alors qu'il s'oppose, dans la littérature francophone, aussi bien à celui de multilinguisme qu'à celui de bilinguisme. En effet, contrairement à la tradition anglo-saxonne, qui recourt en général au terme « multilingualisme », les francophones distinguent souvent, à la suite des travaux du Conseil de l'Europe notamment (voir en particulier Beacco et Byram, 2007), « multilinguisme » et « plurilinguisme ». Le premier terme se rapporte à la collectivité (un pays est multilingue), le second à l'individu (une personne est plurilingue). Une autre distinction ramène « multilinguisme » à un état de fait, à la description d'une situation (une communauté multilingue) et « plurilinguisme » à un projet, à une action en faveur de la diversification (une didactique plurilingue). Quant à l'opposition entre « bilinguisme » et « plurilinguisme », les rapports entre les deux notions sont relativement complexes. Pour certains, « bilinguisme » signifie un intérêt pour deux langues ou plus. Pour d'autres, le bilinguisme n'est qu'un cas particulier de plurilinguisme. L'intuition a tendance à donner raison à cette option. Mais, au-delà de la perception étymologique, il faut bien souligner que, du point de vue sociopolitique, le bilinguisme ne constitue pas un gage suffisant de diversité, et que c'est à partir de trois langues que l'on garantit le non-monolinguisme de manière durable. Cela correspond du reste à l'ambition européenne en matière d'éducation (voir la formule 1 + 2, langue locale + deux autres). Toutefois, en matière d'éducation justement, il n'est pas rare qu'un système privilégie deux langues, par exemple dans la mise en place d'un enseignement bilingue (recours à deux langues de scolarisation). Quand une troisième intervient, elle s'insère souvent de manière plus fragile, ce qui débouche, au mieux, sur une configuration de type 2 + 1. Ainsi, du point de vue collectif, le pendant du monolinguisme est bien le plurilinguisme (1 + 2) alors que, du point de vue didactique, le plurilinguisme se présente le plus souvent comme un prolongement – possible, souhaitable – du bilinguisme. Mais revenons plus précisément aux quatre cas de figure exposés ci-dessus.

S'il apparaît évident que le passage du social à l'individuel est facteur de degrés – de plus, le niveau individuel n'est jamais déconnecté du niveau social (voir, plus loin, la question des représentations et des stéréotypes) –, la distinction entre ces deux niveaux demeure utile, d'autant que les distorsions ou renforcements mutuels rejaillissent sur le niveau méso. En effet, le système éducatif, en particulier, offre une réponse aux situations de distorsion, en redéfinissant par exemple l'organisation de son propre territoire (présence de plusieurs langues pour tous, utilisation de plusieurs langues de scolarisation, etc.). Nous y reviendrons plus loin. Mais il faut souligner à ce stade que les distorsions supposées d'une situation de type 1 (plurilinguisme social coexistant avec un monolinguisme individuel) ne sont pas absorbées uniquement par le système éducatif, mais par tout le tissu social et professionnel. Ainsi, les trajectoires personnelles, les parcours socioprofessionnels des habitants d'un pays multilingue impriment souvent des biographies langagières non monolingues. Par exemple, en Suisse, le taux de plurilinguisme individuel se montre plutôt élevé au sein de la population adulte (Werlen, 2008). Il serait de deux langues en moyenne, en troisième position européenne après le Luxembourg (en moyenne trois langues par habitant) et les Pays-Bas, et significativement au-dessus de la moyenne au sein de l'Union européenne (1,14 langues par habitant avant l'élargissement à l'Est).

Le mot bilingue

Il est fort probable que le bilinguisme soit aussi ancien que l'humanité, et que les langues aient toutes disposé très tôt d'un terme pour désigner les personnes capables de communiquer avec d'autres ethnies que la leur. La communication est une activité constitutive de l'humanité, et la diversité des langues a sans doute toujours existé dans la mesure où des contacts entre des ethnies différentes

avaient certainement lieu. Dans ces conditions, on peut imaginer que certaines personnes d'ethnies différentes ont été suffisamment en contact pour pratiquer une communication exolingue **2** et devenir ainsi bilingues, justifiant ainsi l'existence d'une dénomination. Encore que la diffusion des pratiques bilingues ait pu aussi rendre inutile un terme spécifique ! Mais il s'agit d'une pure spéculation. Le latin par exemple dispose de l'adjectif bilinguis pour désigner une personne bilingue. Mais ce terme est ambigu car il signifie aussi fourbe ou perfide. Pourtant, le plurilinguisme était une pratique courante au moins à l'époque romaine. Il y a en Europe, semble-t-il, une méfiance ancestrale face au bilinguisme. Selon le Grand dictionnaire de la langue française (Robert, 1992), bilingue est attesté avec le sens de menteur dès 1618. On parle d'ailleurs encore aujourd'hui de tenir un double langage (voir Colin, 2004). L'utilisation du mot barbarisme (dérivé de barbare, c'est-à-dire étranger) pour désigner de prétendues fautes de grammaire traduit par ailleurs le même état d'esprit, teinté de xénophobie ou de colonialisme. On se souviendra que, depuis François Ier, le bilinguisme a souvent été perçu comme une sorte d'épouvantail, un danger redoutable pour la maîtrise de la langue maternelle officielle et de l'identité nationale des sujets. Cette croyance a certes été invalidée par de nombreux chercheurs, mais elle tend à persister dans certaines représentations sociales. Ceci dit, il est vrai que le bilinguisme individuel, pour devenir un atout réel, exige des conditions favorables (par exemple, une attitude positive envers les langues concernées) et suppose la résolution de certains problèmes (par exemple, un contrôle métalinguistique approprié).

La personne bilingue : à la recherche d'une définition

L'importance que nous accordons aux circonstances sociales des pratiques langagières nous amène à (...)

Nous nous proposons pour commencer de survoler les diverses définitions qui sont explicitement données, ou tacitement utilisées, de la notion générale de bilinguisme, ainsi que des termes qui y sont variablement rattachés. Il s'agira pour nous d'aboutir à une terminologie qui soit à la fois assez souple pour couvrir dans la mesure du possible la diversité des situations que l'on trouve à travers le monde, et suffisamment rigoureuse et claire.³ Notre typologie n'a rien d'officiel, mais nous sommes convaincus qu'elle permet d'ordonner de manière au moins provisoire les différents éclairages portés sur le plurilinguisme aussi bien par les linguistes que par les bi- / plurilingues eux-mêmes. Cette approche terminologique implique cependant une réflexion théorique. C'est sur ces réflexions que nous mettrons maintenant l'accent.

Nous l'avons vu, le bilinguisme est un phénomène très répandu de par le monde. Il y a plus de bilingues que de monolingues. Parmi les bilingues, on recense aussi bien des personnes tout à fait ordinaires que des profils très spécifiques voire spéciaux, comme des agents de renseignement ou des espions (voir Grosjean, 2010, pour une présentation à la fois synthétique et accessible des bilingues). Il faut donc soit restreindre de manière artificielle l'extension de ce terme, par exemple en distinguant des vrais et des faux bilingues, soit en donner une définition qui englobe cette diversité sans pour autant en rester à un niveau d'abstraction ou d'exclusion arbitraire et stérile.

Nous allons donc commencer par préciser ce que nous entendons par bilinguisme.⁴ Les définitions explicites ou simplement implicites que l'on trouve aussi bien dans les représentations sociales courantes⁵ que dans les milieux académiques font appel, au moins implicitement, à trois aspects complémentaires. Chacun de ces aspects peut servir de pivot à une définition, les deux autres définitions jouant alors un rôle auxiliaire. Voici ces trois aspects et les trois définitions dont elles constituent respectivement le centre de gravité :

- Les pratiques ou usages : on appelle bilingue toute personne qui utilise régulièrement deux langues.
- Les connaissances linguistiques : on appelle bilingue toute personne qui maîtrise la grammaire, le lexique et la phonologie de deux langues.

- Les attentes sociales : on appelle bilingue toute personne qui satisfait aux attentes sociales de communautés linguistiquement diverses.

Il est évident que chacune de ces trois définitions présuppose une certaine présence des autres aspects. Par exemple, l'utilisation de deux langues présuppose une certaine connaissance de leur grammaire respective ; et on ne peut parler de satisfaction des attentes sociales sans une pratique effective et relativement aisée des langues ; ces attentes sociales elles-mêmes portent non seulement sur une certaine capacité à communiquer, mais aussi sur le respect de certaines règles de grammaire, sous peine de stigmatisation. Par exemple, un bilingue qui, quand il parle français, accentue systématiquement la première syllabe des mots, sera immédiatement catégorisé comme alloglotte. Toutefois, chacune de ces définitions apporte un éclairage spécifique et met l'accent sur l'un ou l'autre aspect. C'est ainsi que la première définition couvre des profils personnels plus diversifiés que la seconde. Elle s'applique particulièrement bien lorsque le souci principal du sujet est de faire passer des messages ; par exemple, un contrôleur de train dont le seul thème traité en L2 serait les horaires ou les tarifs. La deuxième définition met en jeu le plus souvent des critères de « perfection » (un bon bilingue serait une personne qui connaîtrait parfaitement deux langues) et s'appliquerait très bien à un apprenant curieux ou à un linguiste. Quant à la troisième définition, elle est étroitement liée à des processus d'insertion sociale (intégration, assimilation, marginalisation...). En effet, la manière de parler est toujours un indicateur social et sert souvent de critère pour juger de la plus ou moins grande intégration dans une communauté langagière. Après la présentation des trois aspects et des définitions qui en résultent, nous nous arrêterons plus précisément sur la question des représentations sociales, qui sélectionnent inégalement ces aspects et dont la dynamique joue un rôle important dans les pratiques bi- plurilingues et l'apprentissage des langues.

Les pratiques ou usages

Nous utiliserons comme référence, explicitement ou non, la première des trois définitions ci-dessus. Cette définition présente l'avantage de reposer sur des critères observables dans un grand nombre de situations, d'ouvrir la porte à des méthodes d'investigation particulièrement appropriées, et de couvrir un secteur étendu du monde de la communication verbale. Par exemple, il est relativement facile d'observer des changements ou des alternances de langues au cours d'une conversation ; et un francophone capable de faire ses achats dans une langue seconde, sans parvenir cependant à lire un article de journal dans cette même langue, sera néanmoins bilingue selon cette définition. McNamara (1967) proposait déjà de reconnaître comme bilingues des personnes qui ne maîtrisaient pas forcément les langues dans les quatre skills (parler, écouter, écrire, lire) et au même niveau. Ceci faisait évidemment référence à l'usage de ces langues, critère qui a commencé à se distinguer clairement dès le début des années 1980 (Grosjean, 1982 ; Baetens Beardsmore, 1986 ; Romaine, 1989). La pratique des langues suppose des besoins différenciés :

Les bilingues acquièrent et utilisent leurs langues pour effectuer différentes tâches, dans différents domaines, avec différentes personnes. C'est précisément à cause de la diversité des besoins de chaque langue que les bilingues ne développent que rarement une maîtrise égale dans chacune d'elles. (Grosjean, 1993a, p. 71)

Le critère de l'usage appelle celui du mode (en lien avec la notion de domaine exposée cidessous), un bilingue pouvant être amené à fonctionner en mode monolingue ou en mode bilingue. Dans le premier cas, assez fréquent, il fait face à un interlocuteur ou à une tâche monolingues et doit désactiver au maximum l'une de ses langues. Là encore, une maîtrise inégale et différenciée des langues suffit, pour autant que la tâche ou l'interlocuteur en question ne sollicitent qu'une partie bien déterminée du répertoire.

Il faut bien reconnaître que cette première définition souffre d'un certain flou. On peut en effet se demander dans quelle mesure, par exemple, un élève romand de première année d'allemand, vivant

dans un environnement familial et social francophone, monolingue, est déjà bilingue. Et, le cas échéant, à partir de quel moment un apprenant peut-il être catégorisé comme bilingue ? Dès la fin de la troisième année d'allemand ? Après cent vingt heures de cours et une moyenne suffisante ? En fait, si l'on accepte la première définition, on admet du même coup que la plupart des habitants d'une ville comme Biel-Bienne (Elmiger et Conrad éd., 2006) par exemple sont bilingues, ne serait-ce que du fait de leur scolarité, de leur apprentissage ou de leur capacité à interpréter notamment des écrits urbains **6** tels que des affiches, des noms de rues ou d'arrêts de bus, ou encore des enseignes de magasins. Aux yeux de la première définition, le bilinguisme devient la règle et le monolinguisme l'exception.

Cette extension considérable de la catégorie bilingue est-elle un avantage ou un inconvénient ? Elle est un avantage en ce sens que la signification de bilinguisme devient coextensive de la notion de contact de langues. Elle est aussi un inconvénient dans la mesure où la notion de bilinguisme devient extrêmement hétérogène, en particulier lorsqu'elle se révèle incapable de distinguer, d'une part, les personnes qui se débrouillent avec des connaissances linguistiques élémentaires complétées par un certain sens de la théâtralité et, d'autre part, les personnes qui ont une expérience étendue et diversifiée de deux langues. Elle a aussi le défaut d'entrer souvent en contradiction avec la représentation de soi de nombreuses personnes que nous qualifierions de bilingues. Nous proposons cependant d'admettre qu'il existe des configurations très nombreuses de bilinguisme, et que le terme bilinguisme est à la fois pratique et flou. Il faudrait idéalement que chacun des trois principes ci-dessus se voie attribuer un statut de paramètre, et que chaque personne bilingue soit caractérisée par un groupe de valeurs définies par chacun des trois paramètres. Par exemple, un bilingue peut être un fin connaisseur de la grammaire d'une langue qu'il a cependant beaucoup de peine à utiliser, de telle sorte que ses interlocuteurs peuvent le considérer comme un parfait étranger. Mais on peut aussi imaginer un bilingue capable de communiquer dans n'importe quelle circonstance, bien intégré dans le milieu social de L2, incapable cependant de respecter les règles qui font la spécificité grammaticale de chacune des langues concernées. Les traducteurs et interprètes constituent un cas particulier plus remarquable et pour beaucoup un modèle.

La notion d'abord abstraite de bilinguisme est susceptible de se préciser de différentes manières. La didactique et la sociolinguistique ont introduit par exemple des précisions sur le statut de chaque langue pour celui qui les a intégrées dans son répertoire. On connaît depuis longtemps les termes de langue maternelle, étrangère, seconde, d'origine, d'accueil, de référence, d'appartenance, etc. Mais comment caractériser, par exemple, l'espagnol d'un adolescent immigré de troisième génération dont les parents ont eux-mêmes des doutes sur l'acceptabilité des formes qu'ils utilisent ?

Que signifie le respect des spécificités de la langue auquel nous avons fait allusion ci-dessus ? On sait que toute langue possède des traits qui font sa différence (son « génie », disent certains). De tels traits apparaissent dans toutes les parties de la grammaire. Le français, par exemple, se distingue de l'allemand par ses voyelles nasales, par l'ordre des mots dans l'énoncé, par le rôle de l'intonation, etc. On peut certes communiquer en français tant bien que mal en confondant voyelles orales et nasales, en ordonnant les mots comme en allemand ou en plaçant un accent tonique sur la première syllabe de chaque mot, mais on reste ainsi à la périphérie du système grammatical, on se rend vulnérable à une stigmatisation de la part de la communauté francophone. Il n'en reste pas moins que l'essentiel, du point de vue de l'apprentissage d'une langue, est de participer à des activités verbales diversifiées. En effet, c'est le processus de la communication lui-même qui crée (ou du moins peut créer) les cadres et les impulsions nécessaires au déroulement de l'apprentissage sous tous ses aspects. C'est dire que la première des trois définitions présente le grand avantage de mettre en valeur une sorte de promesse de développement général du répertoire bilingue sous les trois aspects que nous avons présentés.

Jusqu'ici, nous avons centré notre attention sur la personne bilingue, qui est le véritable siège du bilinguisme, comme l'écrivait Weinreich (1953), le lieu « matériel » de la rencontre entre les langues en contact. Quand on dit cependant que Biel-Bienne est une ville bilingue, il est évident que l'on ne parle plus directement de personnes particulières, mais en premier lieu d'une collectivité formée des

habitants d'une ville particulière, la population biennoise. Le terme de bilinguisme désigne alors le fait que chaque membre de la communauté dispose de deux ou plusieurs langues ou variétés de langue. De manière générale, les membres choisissent l'une des langues ou variétés en fonction de divers critères. Parmi ces critères figure très souvent le domaine concerné. Les exemples de domaines le plus souvent cités sont la famille, le travail, l'association ou le club, l'école ... On part du constat que chacun de ces domaines donne lieu à des activités verbales spécifiques : on ne parle pas de la même manière et des mêmes choses à l'occasion d'un repas en famille, pendant une séance de travail, en animant une séance d'entraînement sportif, en passant un examen oral, etc. Comme on l'entrevoit, un domaine se définit par un faisceau de traits : moment, lieu, participants, statuts, rôles, thèmes préférés ou appropriés, tabous... Chaque domaine se voit donc attribuer une langue (ou une variété de langue) obligatoire ou de prédilection. Il y a alors une certaine complémentarité entre les langues en ce sens qu'à chaque domaine correspond une langue. La personne bilingue vit ainsi le plus souvent son bilinguisme comme une alternance de discours monolingues, liés aux domaines de référence.

On cite volontiers l'exemple de la Suisse alémanique, à cette nuance près que le dialecte est la langue réservée à la communication orale prise globalement, alors que l'allemand standard est confiné à la communication écrite. Autrement dit, le choix de la langue dépend de la nature du support matériel de la communication (voix ou graphie). Néanmoins, la sélection de la variété va aussi dépendre, à l'oral, de la provenance de l'interlocuteur et du cadre – plus ou moins formel – d'interaction. On peut aussi appliquer ce schéma à des communautés très petites, comme un couple ou une famille, ou une association. Une famille dont les parents (ou un des parents) proviennent d'une autre région linguistique aura tendance à établir des normes (souvent tacites) : la préparation collective des repas se fait par exemple en L1 (langue des parents), les anecdotes de la journée se racontent en L2 (langue locale), les interlocuteurs partagent les mêmes stéréotypes, etc.

La première des trois définitions s'applique de manière très claire à une personne qui vit dans un environnement diglossique. Cela signifie pratiquement qu'elle devra disposer de deux langues pour effectuer l'ensemble des activités de communication propres à sa vie sociale. Par exemple, un adolescent immigré parlera peut-être la langue d'accueil à l'école et la langue d'origine en famille. Ou un étudiant bâlois de français parlera allemand partout sauf dans les locaux du département de français. Ou encore, un médecin tessinois arrivant au terme de sa formation universitaire à Zurich se sentira désemparé dès le moment où il sera amené à donner des consultations en italien, non pas parce qu'il aurait « oublié » sa langue première, mais simplement parce qu'il en ignorerait les rituels et les expressions médicales.

Un cas très fréquent est la pratique d'une langue seconde confinée à un type de discours particulier. Un universitaire ou un financier ne peuvent guère ignorer totalement l'anglais, ne serait-ce que pour prendre connaissance de certains documents cruciaux du point de vue de la profession (articles de revues internationales, pages financières des journaux anglo-saxons). Mais cette prise d'informations requiert des ressources linguistiques relativement limitées, très différentes, par exemple, des ressources nécessaires à une conversation à bâtons rompus ou à l'écriture d'un roman. La qualité grammaticale des discours produits par ces personnes poursuit un objectif prioritaire : la compréhensibilité.

L'application de nos définitions abstraites permet d'introduire d'importantes nuances. Voyons ce processus à l'œuvre dans une brève tentative d'interprétation du bilinguisme de la ville de Biel-Bienne. Y a-t-il complémentarité entre l'allemand et le français ? Probablement pas. Il serait inexact d'affirmer, par exemple, que les Biennois font systématiquement leurs courses en allemand, mais jouent au football en français ! Le choix de la langue est à tout moment négociable et négocié, et peu de choses sont définitivement fixées de manière obligatoire et permanente. Il y a toutefois diglossie à d'autres niveaux, tels que la famille, l'entreprise ou l'association. On dira que Biel-Bienne est un conglomérat de microcommunautés, dont certaines sont diglossiques et d'autres monoglossiques, et que l'ensemble, considéré globalement, se trouve en quelque sorte à mi-distance entre diglossie et

monoglossie. Cette position ouvre ou laisse aux Biennois la possibilité de principe du monolinguisme, dans la mesure où aucun domaine ne leur est fermé pour des raisons linguistiques. Le choix d'une langue est en effet négociable dans les limites du possible, c'est-à-dire si au moins un des deux interlocuteurs est bilingue. Ceci nous aide d'ailleurs à préciser la première définition du bilinguisme en l'adaptant à la réalité biennoise : sera considérée comme bilingue toute personne disposée à et capable de communiquer avec un monolingue, que ce dernier soit germanophone ou francophone.

Précisons encore que, dans la perspective de cette première définition, on parle volontiers de répertoire bilingue plutôt que de connaissances. Ce terme très général désigne les ressources cognitives et pratiques dont dispose une personne pour communiquer dans deux ou plusieurs langues. Le répertoire est en lien avec la compétence bilingue qui, en fonction de l'activité sociale (circonstances, besoins ou simple plaisir), opère des choix de langues et débouche sur des formes d'alternances codiques. [...]

Représentations sociales et définition du bilinguisme

Il va sans dire que les attitudes et représentations jouent un rôle important dans la valeur attribuée au bilinguisme d'une personne, ainsi que dans la motivation à l'apprentissage (voir notamment Py éd., 2000 ; Moore éd., 2001 ; Cavalli et al., 2003). D'une manière générale, un bilinguisme français / anglais est plus prestigieux ici que, par exemple, un bilinguisme français / estonien, l'anglais étant considéré comme la langue par excellence du pouvoir économique, politique et scientifique.

Cette première observation nous montre que, d'une part, les représentations sur les langues sont très souvent liées à d'autres représentations (sur la communauté, le pays, etc.) et, d'autre part, les représentations linguistiques portent davantage sur les langues prises individuellement que sur le bilinguisme en tant que tel. En effet, on développe toutes sortes de discours sociaux sur l'anglais, le français, le romanche, le portugais, l'albanais, mais on peine à se représenter le bilinguisme comme objet de réflexion et il constitue en quelque sorte un candidat à première vue peu intéressant. Langue X → langues en général → diversité linguistique → bi- / plurilinguisme

Cette gradation se vérifie par un examen détaillé des représentations sociales du bilinguisme, qui met en évidence la centralité de l'aspect 2 développé ci-dessus, à savoir les connaissances. Très souvent, on projette en effet un point de vue monolingue sur le bilinguisme, perçu comme une addition de compétences monolingues. Il demeure ainsi difficile de développer une représentation originale du bilinguisme, le saisissant comme un répertoire pluriel, complexe et articulé à une compétence homogène (voir, ici même, la notion de compétence plurilingue présentée par Candelier et Castellotti : « Didactique(s) du (des) plurilinguisme(s) »).

Derrière les représentations se trouvent des attitudes correspondant aux dispositions internes d'un individu vis-à-vis d'un élément de son environnement. Elles se manifestent sous forme d'ouverture / fermeture, attrait / répulsion, sympathie / indifférence et portent assez rarement sur le bilinguisme en tant que tel, mais plutôt sur les langues du répertoire et, au-delà, sur les locuteurs, leur appartenance nationale, etc. Les attitudes sont liées à la socialisation et s'appuient parfois sur des formules stéréotypées.

Les stéréotypes sur les langues, les communautés linguistiques ne manquent pas (voir notamment Oesch-Serra et Py, 1997). On dira par exemple « le suisse-allemand, c'est une maladie de la gorge », ou « les Genevois ont la gorge bronzée », selon une formule du type « (tous) les X sont / font y ». Là encore, peu de stéréotypes portent directement sur le bilinguisme, mais plusieurs fleurissent dans les situations de contact de langues. En fait, les stéréotypes remplissent essentiellement deux fonctions. D'une part, ils permettent d'attribuer un individu à un groupe et de renforcer la cohésion d'une communauté, qui se reconnaît dans les mêmes formules. D'autre part, ils alimentent une sorte d'économie discursive, en fournissant du « prêt-à-parler », dont l'enjeu premier consiste à maintenir le lien social. Les stéréotypes correspondent d'une certaine manière à des représentations figées, non

soumises à discussion, implicitement reconnues par une communauté. Mais les représentations ne se limitent évidemment pas à de telles formules.

Le caractère social des représentations se manifeste de deux manières, par leur caractère implicite (reconnaissance spontanée) et par leur négociation (remise en question). Elles apparaissent ainsi autant comme ressources pour le discours que comme produit de l'interaction verbale. Ces deux aspects débouchent sur la distinction entre représentations de référence et représentations d'usage (Py, 2004) ou sur celle entre représentations préconstruites et représentations co-construites (Gajo, 2000). Le bilinguisme entre dans les deux dynamiques, donnant lieu à des représentations d'usage parfois très nuancées, appuyées sur une expérience de la communication bilingue, mais souvent relayées, explicitées au moyen de représentations de référence permettant la compréhension immédiate de la part de l'interlocuteur. Plus précisément, il faut remarquer que les arguments autour du bilinguisme se construisent très souvent sur des paramètres du type (voir ci-dessus), la connaissance en langues étant perçue en général comme l'indicateur principal du bilinguisme. Par exemple, lors d'une conférence, demander aux participants bilingues de se manifester appelle des levers de main plutôt timides, des regards interrogateurs vers les voisins. Les personnes vivant un bilinguisme régulier au sens de la première définition, basée sur les pratiques, hésiteront à se catégoriser comme bilingues, activant par là une représentation de référence assez éloignée de leur expérience. D'autres vont se manifester en modalisant d'emblée leur position : « Je suis bilingue, mais... », « Je suis presque bilingue », « Je ne suis pas un parfait bilingue. » Qu'on y croie ou non, on appuie souvent son argumentation sur l'idée d'un équilinguisme, dont on se sent plus ou moins éloigné ou dont il serait peu convenable de se vanter.

On trouve le même type de phénomènes dans les références diatopiques (Cavalli, 2000) autour du bilinguisme. En effet, une communauté linguistique aura tendance à positionner ses pratiques linguistiques en référence à d'autres communautés, reconnues comme emblématiques. En Suisse, on verra par exemple que la ville de Biel-Bienne est régulièrement convoquée dans l'argumentation (Borel et Gajo, 2006, parlent de « référence zéro »), comme exemple d'un « vrai » bilinguisme dont on ne peut être que plus ou moins éloigné. Là encore, on s'attache plutôt au critère de la connaissance supposée équilibrée des deux langues qu'aux pratiques sociales plurilingues observables dans la communauté. Les pratiques, quand elles sont prises en compte, fonctionnent ainsi comme un indice de connaissance.

La forte valorisation du critère « connaissance » tend à consolider le point de vue monolingue sur le bilinguisme et à occulter les manifestations propres du parler bilingue (voir ci-dessous), en considérant par exemple le code-switch comme un malheureux mélange. On en vient parfois même à valoriser des notions comme celle de semilinguisme (Edelsky et al., 1983), faisant écho à celle d'équilinguisme. Or, définir le semilinguisme suppose de pouvoir définir la maîtrise accomplie d'une langue et, partant, de pouvoir clairement établir ce que serait le monolinguisme, notion demeurant floue et sans grand intérêt. Il faut préciser à ce propos que les représentations sociales entretiennent des liens avec les représentations savantes, et que celles-ci se sont considérablement réorientées au cours du XXe siècle. Selon Baker (1988), on serait parti d'une mise en garde contre les effets négatifs du bilinguisme pour arriver à une période (la nôtre) qui insiste sur ses effets positifs. L'originalité des pratiques bilingues n'a donc été reconnue que progressivement.

Le territoire du bilingue : apprentissage, discours et culture

Le bilinguisme de la personne n'est pas une notion absolue et ne représente pas un état stable. Suivant ses expériences linguistiques, le locuteur se trouve en position de mettre en jeu ses ressources et de faire évoluer son répertoire. Par ailleurs, son discours se caractérise par des marques particulières, souvent stigmatisées d'un point de vue normatif monolingue mais directement liées à son potentiel communicatif bilingue. Enfin, la connaissance et l'usage des langues supposent aussi un contact avec les cultures, d'où la nécessité de préciser les liens entre bilinguisme et biculturalisme. [...]

Parler bilingue et marques transcodiques

Quelles sont les manifestations observables du contact de langues chez les individus ou dans les groupes ? La réponse la plus fréquente est sans doute l'accent. On dit volontiers d'une personne d'origine étrangère qu'elle parle notre langue sans accent, ou avec un accent italien plus ou moins marqué, ou encore avec un accent indéfinissable. On peut dire aussi que l'accent italien est plus joli que l'accent allemand. Le terme d'accent signifie pratiquement que le locuteur emprunte des traits propres à sa langue d'origine, et ceci non seulement dans sa prosodie, mais aussi dans tous les constituants de la langue. L'accent pourra comporter par exemple une tendance à assourdir certaines consonnes, à surexploiter une structure sujet + verbe + complément du verbe, à omettre les pronoms sujets. Ou encore à calquer un néologisme sur un modèle emprunté à sa première langue, etc. L'accent manifeste de diverses manières la présence, officielle ou clandestine, de l'autre langue. Nous avons pris l'habitude de rassembler ces phénomènes sous le terme global de marques transcodiques. Souvent condamné, le recours à ces expressions est cependant l'objet de nombreuses études, le plus souvent sur les notions de code-switch ou d'alternance.

Tous les bilingues pratiquent parfois des changements de langue, de manière plus ou moins consciente. Les raisons de ces changements sont multiples et ont été étudiées par de nombreux chercheurs [...]. Par exemple, on change de langue parce qu'on n'y trouve pas un mot jugé indispensable. Ou pour tirer parti de différences de connotations. On introduit parfois aussi une marque transcodique pour renforcer la structure polyphonique d'un discours. Ou encore pour rappeler que nous avons quelques racines dans une autre culture.

On peut regrouper les marques transcodiques de diverses manières, au moyen d'un axe continu qui va d'une fusion des langues à un contraste fortement marqué. Il y a fusion lorsque les changements de langues ont pour raison principale un enrichissement momentané des ressources verbales. Le mot challenge est-il français ou anglais ? On répondra probablement qu'il existe dans les deux langues, et que les deux langues se croisent brièvement au moment de son utilisation. Mais, là encore, la façon de prononcer le mot (à la française ou à l'anglaise) fournira des informations différentes. Dans d'autres cas, ce qui frappe est le contraste, la rupture introduite dans l'énoncé par l'occurrence d'un élément emprunté. Rupture phonologique, morphologique, syntaxique, plus ou moins visible selon les interlocuteurs et le contexte. Rupture qui crée un foyer d'attention sur un aspect saillant du message lié à l'élément focalisé. Jakobson parlerait de fonction poétique. D'ailleurs, la littérature fournit de bons exemples. Dans le roman de Philippe Claudel, l'autre langue (un dialecte germanique) manifeste essentiellement la présence de deux langues dans son monde romanesque et aborde le thème de l'étrangéité. La connaissance que les lecteurs pourraient avoir de ces langues ne joue visiblement aucun rôle dans la compréhension du roman. Seule compte l'étrangéité et les détours linguistiques vers un ailleurs qui lui est essentiel.

➤ **L'article complet est disponible sur** : <https://books.openedition.org/enseditions/12405?lang=fr>

Exercice 2 : Analysez cette citation extraite de : MACKEY W.F. (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, p. 25

« Le bilinguisme est un phénomène aux dimensions multiples et chacune de ces dimensions est extrêmement variable, trait particulier au bilinguisme. Le degré de variation dépend du lieu où se trouvent les bilingues, de l'origine du bilinguisme, de la prééminence des langues et de leur fonction sociale.» (MACKEY W.F., 1976, p :25).

Exercice 3 : identifiés les passages suivants ; représentations/ stéréotype/ attitude ou préjugé.

- Le créole est perçu comme une langue associée à une culture populaire et locale
- Une personne peut valoriser le créole pour sa richesse culturelle ou, au contraire, le dévaloriser en pensant qu'il n'est pas "utile".
- Le créole est juste un mélange simplifié de plusieurs langues."
- Croire que parler créole empêche de maîtriser le français correctement, et donc discriminer ses locuteurs en milieu scolaire ou professionnel.

Chapitre III

❖ Dynamique sociolinguistique des conflits glossiques

Objectifs du cours

- ✓ Aider les apprenants à comprendre ce qu'est la diglossie, ses caractéristiques et ses manifestations dans différentes sociétés.
- ✓ Expliquer les distinctions entre les variétés haute et basse d'une langue, souvent utilisées dans des contextes formels et informels respectivement.
- ✓ Identifier les variétés haute (H) et basse (B) dans différentes situations

Dans la littérature sociolinguistique on entend parfois à poser d'une part bilinguisme et diglossie ; d'autre part, contact et conflit lorsqu'il s'agit de rendre compte de la présence de deux ou plusieurs langues au sein d'une même société. Le terme diglossie n'est pas le simple équivalent d'origine grecque du terme bilinguisme d'origine latine. Il a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées, mais chacune selon des modalités très particulières. C'est sur la nature de ces modalités, leur acceptation et leur permanence que les avis divergent : où certains ne reconnaissent qu'un simple partage des statuts et des usages parfaitement codifiés, d'autres dénoncent un leurre : celui de la préséance d'une langue sur une autre qui, dans la plupart des situations concernées, ne manque pas d'être conflictuelles.

1- La diglossie selon Jean Psichari

Le terme de diglossie apparaît pour la première fois dans le champ des études linguistiques en France, sous la plume d'un helléniste français d'origine grecque, Jean Psichari (1854- 1929). Néanmoins ce n'est que dans un article écrit peu de temps avant sa mort dans *Le Mercure de France*, « *un pays qui ne veut pas sa langue* » (1928), que Psichari définira ce qu'il entend par diglossie. Une définition qu'il a proposé à partir de la situation sociolinguistique de la Grèce, marquée par une concurrence sociolinguistique entre deux variétés du grec : Le *katharevousa*, variété savante

imposée par les puristes comme seule langue écrite et le *démotiki*, variété usuelle utilisée par la majorité des Grecs.

Psichari définit ainsi la diglossie comme une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage déclaré parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre. Psichari fait œuvre de sociolinguistique car *«il introduit dans la signification du concept, à côté de faits purement linguistique, l'aspect idéologique et conflictuel qui s'attache au phénomène. Il montre clairement en effet que le problème de la diglossie (...) est lié à une situation de domination (...) d'une variété sur une autre, créée par la pression d'un groupe de locuteurs numériquement minoritaires mais politiquement et culturellement en position de force»* (Jardel, 1982, p : 9).

2- La diglossie selon Charles Ferguson

Le concept de diglossie va réapparaître aux Etats-Unis en 1959 dans un article célèbre de C. Ferguson, « Diglossia » (1959), où l'auteur, tout en reconnaissant qu'il emprunte le terme, va lui donner une teneur conceptuelle sensiblement différente de celle de Psichari.

A partir de plusieurs situations sociolinguistiques comme celles du pays arabe, la Suisse alémanique, Haïti, ou la Grèce, Ferguson va considérer qu'il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires. L'une de ces variétés est considérée « haut » (high) donc valorisée, investie de prestige par la communauté : elle est essentiellement utilisée à l'écrit (dans la littérature en particulier) ou dans des situations d'oralité formelle, et elle est enseignée. L'autre, considérée comme « basse » (low), est celle de communications ordinaires, de la vie quotidienne, et réservée à l'oral.

3- La diglossie selon Fishman

Fishman propose à la suite de Ferguson, une extension du modèle diglossique à des situations sociolinguistiques où deux langues (et non plus seulement deux variétés de la même langue) sont en distribution fonctionnelle complémentaire (une langue distinguée, si l'on peut dire , et une langue commune) : il en allait ainsi de la situation du Paraguay d'avant 1992, avec la coexistence (inégalitaire) de L'espagnol et du guarani (cette situation est en train de changer depuis la mise en place d'une politique linguistique nouvelle en 1992). Son modèle articule diglossie (comme fait social) et bilinguisme (fait individuel) selon les quatre cas de figures suivant (Fishman, 1971) :

-Il peut y avoir **diglossie et bilinguisme** : usage de deux langues selon leurs distributions fonctionnelles, sont dans ce cas de figure, partagés par la totalité (ou presque) de la population. Ex : la Suisse où le standard allemand (langue de l'écrit et de l'école) et le (s) dialecte (s) suisse(s) alémanique(s) : se partagent le champ de communication sociale ;

- Il peut y avoir **bilinguisme sans diglossie** : ce serait le cas dans les situations de migration (comme aux Etats- Unis). Les migrants vivent un état de transition : ils doivent s'intégrer dans la communauté d'accueil avec la langue d'accueil même s'ils conservent la connaissance et une certaine pratique de la langue d'origine.

- Il peut y avoir **diglossie sans bilinguisme** : C'est un cas de figure qu'on rencontrerait dans

les pays en développement comme les pays africains où les populations rurales sont essentiellement monolingues, même si sur le plan macrosociétal, il y a diglossie (avec l'une des langues de la colonisation comme langue officielle, le plus souvent) ;

- **ni diglossie ni bilinguisme** : le dernier cas de figure envisagé par Fishman est plutôt théorique. Il ne pourrait concerner que de petites communautés linguistiques, restées isolées ; car d'une manière générale, dans la réalité, toute communauté tend à diversifier ses usages.

Fishman a structuré un tableau à double entrées montrant le rapport entre

bilinguisme et diglossie :

		+ Diglossie -	
BILINGUISME	+	Bilinguisme et diglossie	Bilinguisme sans diglossie
	-	Diglossie sans bilinguisme	Ni diglossie ni bilinguisme

4. LE REJET DE LA NOTION DE DIGLOSSIE

Martinet utilise plusieurs éléments pour remettre en cause la notion de diglossie. Selon cet auteur, FISHMAN et GUMPERZ adoptent la notion de diglossie pour des raisons sociologiques, pour marquer la distinction bilinguisme individuel versus bilinguisme social. La diglossie implique le bilinguisme communautaire.

Dans cette perspective on ne voit pas ce que la distinction bilinguisme, diglossie apporterait de nouveau par rapport au bilinguisme individuel et bilinguisme social. Martinet rappelle que la hiérarchie entre les langues n'est pas absolue, il n'est pas toujours possible dans toutes les situations linguistiques de déterminer la hiérarchie. Exemple, le Canada. L'anglais est réservé au domaine économique et technique, le français est réservé au domaine culturel. Ces deux langues sont des langues de prestige bien qu'elles ne soient pas sur un pied d'égalité. Martinet conclue : j'écarte ce terme de diglossie tout simplement parce qu'il suppose qu'il y a deux sortes de bilinguisme :

- Le bilinguisme individuel entre langue de prestige identique
- Le bilinguisme communautaire dans lequel il y a nécessairement une hiérarchie de prestige entre plusieurs langues.

5. LES TENANTS DE LA NOTION : DEFENSE ET ILLUSTRATION DE LA DIGLOSSIE

La défense de la diglossie se fait selon deux axes principaux :

- La diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité.
- La diglossie expression et moyen d'un conflit social. A partir de la distinction entre variété H et variété L, établie par Ferguson se construit une autre signification celle de la diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité. Il s'agit d'inégalité au niveau de l'utilisation des deux langues mais aussi des attitudes et représentations que les locuteurs ont à propos de ces langues. Ces deux aspects sont très importants. Le terme de diglossie permet d'insister sur cette inégalité qui peut être quantitative lorsqu'il s'agit de l'extension d'emploi de ces langues : ainsi la variété H a généralement une zone d'extension plus grande que la variété B. On peut parler d'inégalité qualitative lorsque les langues en présence ont le même statut

Références bibliographiques

- Ferguson, C. A. (1959). Diglossia. *Word*, 15, 325–340.
- Fishman, J. A. (1971). *Sociolinguistique*. Paris : Nathan ; Bruxelles : Labor.
- Jardel, J.-P. (1982). Le concept de « diglossie » de Psichari à Ferguson. *Lengas*, 11, Université de Montpellier.
- Kremnitz, G. (1981). Du bilinguisme au conflit linguistique : cheminement de termes et de concepts. *Langages*, 61, 5–22.

Exercices :

-Exercice 1 : Lisez les scénarios ci-dessous et déterminez si la variété utilisée est H ou B.

- Un discours officiel lors d'une cérémonie gouvernementale.
- Une conversation informelle entre amis dans un café.
- Un cours universitaire sur la linguistique.
- Des échanges sur un forum de discussion en ligne.

-Exercice 2 : Associez chaque fonction à la variété linguistique appropriée.

Éducation formelle, discussions familiales, publications académiques, slogans publicitaires, chants folkloriques, reportages télévisés.

-Exercice 3 : Écrivez deux dialogues différents pour chaque situation en utilisant les variétés H et B.

- **Situation 1 :** Annonce à la radio.
- **Situation 2 :** Conversation entre étudiants.

-Exercice 4 : analysez le texte ci-dessous

F.Vallverdú, l'un des auteurs catalans, propose de distinguer deux types de base de diglossie :

La diglossie « neutre » et la diglossie « conflictuelle »

Il constate que, dans le cas de diglossie neutre, « le conflit linguistique a été neutralisé au niveau idéologique, mais on ne peut pas dire qu'il y ait une véritable aliénation linguistique, parce qu'il ne répond pas [...] à des tensions sociales réelles. »

C'est **Kremnitz** 1981 :65-66 qui donne une description plus précise du conflit linguistique :

Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de la domination vont de celles qui sont clairement répressives (telles que l'Etat espagnol les a pratiquées sous le franquisme) jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique (comme celles que pratiquent les États français et italien). [...] Un conflit linguistique peut être latent ou aigu, selon les conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle il se présente. Ainsi, dans une société préindustrielle, avec une situation stabilisée de diglossie, le conflit linguistique est habituellement latent... Mais dans une société industrialisée, dans laquelle l'idéologie diglossique se voit avant tout alimentée par les classes et les secteurs sociaux qui en empêchent le développement socioéconomique et culturel, le conflit se montre d'habitude sous sa forme aiguë.

(Congres de cultura catalana, 1978, I : 13, rapporté par Kremnitz 1981 : 65-66)

Chapitre IV

❖ Phénomènes de créolisation et étude des créoles

Objectifs du cours

- ✓ Connaître qu'est-ce qu'un créole.
- ✓ Apprendre à identifier et à analyser les phénomènes de contact linguistique, tels que les créoles et les pidgins.

1. Des origines violentes de la terminologie créole

Ce terme, initialement employé comme adjectif (*langue créole, patois créole*), est aujourd'hui comme substantif (*les créoles*) pour désigner diverses langues nées des colonisations européennes entre le XVI et le XVIII siècles.

Créole (de l'espagnol *criollo*) d'abord servi à désigner les Blancs nés des colonies de parents européens; toutefois, en raison même du petit nombre de femmes européennes, le mot a rapidement qualifié des Métis (nés de femmes indiennes) et des Mulâtres (nés de femmes noires). On en est venu ensuite à nommer créole toute réalité qui apparaissait comme propre à ces zones coloniales de l'Amérique (latine surtout), de la zone caraïbe, de certaines régions occidentales de l'Afrique et de l'Océan Indien (cheval créole, café créole ou messe créole). C'est ainsi qu'on a appelé créoles des parlars spécifiques de ces zones qui se rattachaient, de toute évidence, aux langues de colonisation, mais qui s'en distinguaient de façon tout aussi nette.

Les principales langues de la colonisation européenne ont ainsi donné naissance à près d'une centaine de créoles dans de nombreuses régions du monde, les plus importantes étant les suivantes :

- pour l'anglais : Jamaïque, Guyana, Hawaï
- pour l'espagnol : Colombie (paletero), Philippines (chabacano)
- pour le français : Grenade, Guadeloupe, Guyane, Haïti, La Dominique, Louisiane, Martinique, Maurice, Réunion, Sainte-Lucie, Seychelles, Trinidad

- pour le néerlandais : anciennes Antilles hollandaises (negerhollands), Afrique du Sud (afrikaans, mais l'origine de cette langue est l'objet de controverses).

- pour le portugais : Annobon, Cap-Vert, Casamance, Curaçao, Guinée-Bissau, Inde (Ceylan, Damão, Goa), Príncipe, San-Tomé.

Cette classification n'est toutefois pas rigoureuse dans la mesure où certains créoles ont à peu près disparu (créoles français de Grenade et de Trinidad) et où d'autres peuvent relever de deux langues européennes (papiamentu, créoles de Surinam, chabacano des Philippines). En outre, il n'est pas facile de décider si deux variétés proches constituent des dialectes d'un même créole ou deux créoles différents (aux Petites Antilles françaises par exemple). De ce fait, le dénombrement des créoles et leur classification à partir des langues européennes sont sujets à caution.

Les créoles sont devenus un domaine majeur de la recherche en sciences du langage, car leur étude permet de déterminer, dans des conditions exceptionnellement favorables, un processus longtemps réputé inobservable : la genèse d'une langue. Il semble, en effet, que les créoles se caractérisent moins par des traits linguistiques qui leur seraient propres que par les conditions historiques et sociolinguistiques de leur formation. Davantage des situations insulaires où ils se sont, pour la plupart, constitués, est qu'on peut, en général, connaître avec une grande précision, non seulement l'importance et la nature des diverses immigrations, mais les conditions et les modalités du développement économique et social territoires. La quasi-totalité d'entre eux voit son histoire marquée par deux phases successives : la période initiale d'installation (société d'habitation), où les Blancs sont plus nombreux que les Noirs, ces derniers vivant en interaction constante avec leurs maîtres et dans des conditions matérielles quasi identiques; ensuite, la période du développement agro-industriel (société de plantation), où l'essor des agro-industries coloniales (sucre, café, épices) rend indispensables de fortes immigrations de main-d'œuvre servile et réduit considérablement le pourcentage des Blancs dans l'ensemble des populations, tout en changeant radicalement le mode de socialisation des nouveaux esclaves. L'examen des documents anciens et l'analyse sociolinguistique des situations font présumer que c'est

au début de cette seconde phase que s'opère la créolisation proprement dite, c'est-à-dire la stabilisation des systèmes et leur autonomisation par rapport à la langue européenne de départ.

Il n'est pas possible de donner une définition strictement linguistique des créoles et on ne peut totalement souscrire à l'idée qu'ils constitueraient des formes simplifiées des langues européennes dont ils dérivent.

Il s'agit plutôt de restructurations dont on doit toujours considérer qu'elles sont issues de variétés anciennes, populaires et régionales de la langue d'origine.

2. Les pidgins / sabir

Un pidgin ou un sabir correspondrait à un système linguistique doté de structures rudimentaires (lexique réduit, structures grammaticales élémentaires) et de fonctions sociales limitées. Le pidgin n'est la langue maternelle d'aucun des locuteurs qui l'utilisent. Il est une langue de « relation » qui sert de langue véhiculaire, utilisée entre des locuteurs parlant des langues maternelles différentes. Il y a un emploi spécialisé de cette langue dans un domaine donné (avec un lexique limité aux besoins immédiats et une syntaxe simplifiée par rapport aux langues d'emprunt). Ce ne seront jamais des langues maternelles puisqu'elles naissent de la nécessité de communiquer.

Le pidgin est le résultat d'un contact de l'Anglais avec diverses langues d'Extrême Orient (Chinois notamment). Il permet l'intercompréhension entre les communautés parlant des langues différentes. Son vocabulaire renvoie à plusieurs activités, il est composé de vocabulaire anglais et de base grammaticale chinoise.

Elles sont également utilisées dans les transactions commerciales permettant une sorte d'intercompréhension entre les commerçants parlant des langues différentes. Les structures grammaticales sont mal faites et leur lexique est pauvre.

Le type de sabir le plus connu est la lingua franca, parlée autrefois dans les ports de Méditerranée

Références bibliographiques

- Moreau, M.-L. (1997). *Sociolinguistique : Concepts de base*. Sprimont, Belgique : Mardaga.

Exercices

-Exercice 1 : Identifier les traits linguistiques distinctifs d'un créole à travers l'analyse de l'extrait ci-dessous.

Texte en créole haïtien

Tit : Timoun ak lasyans

Timoun toujou ap poze kesyon sou tout bagay. Yo vle konnen poukisa syèl la ble, poukisa lanmè gen sèl, epi poukisa lalin chanje fòm chak swa. Lè yo mande granmoun, pafwa yo jwenn repons, men pafwa granmoun yo pa ka eksplike tout bagay.

Lasyans se yon bon fason pou aprann sou lemonn. Lè nou fè eksperyans epi nou obsève sa k pase, nou ka konprann pi byen. Timoun ki renmen poze kesyon ka vin syantis demen.

Se pou nou ankouraje timoun yo mande kesyon epi chèche repons. Paske se ak konesans nou ka chanje mond lan.

Traduction en français

Titre : Les enfants et la science

Les enfants posent toujours des questions sur tout. Ils veulent savoir pourquoi le ciel est bleu, pourquoi la mer contient du sel et pourquoi la lune change de forme chaque soir. Quand ils demandent aux adultes, parfois ils obtiennent des réponses, mais parfois les adultes ne peuvent pas tout expliquer.

La science est un bon moyen d'apprendre sur le monde. Quand nous faisons des expériences et que nous observons ce qui se passe, nous pouvons mieux comprendre. Les enfants qui aiment poser des questions peuvent devenir scientifiques demain.

Encourageons les enfants à poser des questions et à chercher des réponses. Car c'est avec la connaissance que nous pouvons changer le monde.

- Lisez attentivement les deux textes et repérez les éléments grammaticaux spécifiques.

- Analysez les éléments suivants :

- **Morphologie** : y a-t-il des flexions verbales ? Comment sont marqués le temps, l'aspect et la modalité ?
- **Syntaxe** : ordre des mots, structure des phrases, usage des pronoms.
- **Lexique** : présence d'emprunts aux langues européennes ou aux langues africaines.

-Exercice2 : Comprendre le processus de formation d'un pidgin.

- Imaginez une situation de contact linguistique entre trois groupes parlant des langues différentes et qui doivent communiquer pour échanger des biens commerciaux.

-Proposez un lexique minimal et quelques structures grammaticales de ce pidgin en expliquant vos choix.

-Discutez de l'évolution probable de ce pidgin si la situation de contact dure plusieurs générations.

Chapitre V

❖ Sociolinguistique appliquée à la gestion des langues

Objectifs du cours

- ✓ Examiner comment les politiques linguistiques influencent l'usage et la perception des différentes variétés.
- ✓ Comprendre les enjeux liés à la planification linguistique et à la politique linguistique dans les contextes plurilingues.

1. Politique linguistique/Aménagement linguistique

La gestion de la question des langues et du plurilinguisme en Algérie doit, à la veille du troisième millénaire, et dans le contexte d'une plus grande démocratisation de vie politique, s'ériger sur les données conceptuelles et méthodologiques modernes élaborés à partir d'observations et d'analyses de situations sociolinguistiques plus complexes que celle de notre pays. Nous citons les travaux de H. Kloss (1960), de E. Haugen (1964), de F. Fishman (1971), de W. F. Mackey (1976), de L.J. Calvet (1987, 1993, 1999), de J.C. Corbeil (2002), pour montrer le large consensus des sociolinguistes autour de la problématique développée autour des notions "politique linguistique", "planification linguistique" et "aménagement linguistique". Les concepts opératoires en usage sont language corpus planning et language status planning, à savoir la planification du corpus de la langue et la planification du statut de la langue. H. Kloss (1960) précise que la première opération est l'œuvre de spécialistes de la langue puisqu'ils interviennent sur le corpus de la langue (système d'écriture, graphie, lexicale, syntaxe, etc.) alors que les seconds, surtout les politiciens, agissent sur le statut donné à une langue, qu'il soit constitutionnel, législatif, réglementaire ou autre. Pour notre part, dans le cadre de cette étude, nous souscrivons à la terminologie opératoire de Jean-Claude Corbeil (1973, 2002) qui propose la notion d'"aménagement linguistique" car dit-il « l'évolution de l'humanité provoquera de tels chocs entre les langues qu'il faudra intervenir et assurer leur coexistence et leur développement. »

Nous utiliserons donc le terme générique "politique linguistique" invariablement avec la notion "aménagement linguistique" dont le sens est « fondé sur le concept géographique d'aménagement du territoire qui prolonge l'image occidentale de la langue paysage, il évoque aussi celle de "ménage" (on fait le ménage de la langue) et celle de "ménager" (on s'efforce de préserver la langue en la ménageant) ».

Dans ce sens, le terme "politique linguistique" suggère l'idée d'une volonté politique s'exprimant sous la forme d'une décision politique applicable sur les statuts et les corpus des langues en présence au sein d'une communauté linguistique en vue de réguler leurs différents usages. L'aménagement linguistique est donc une action sur les langues qui doit être menée par une instance de pouvoir. Cette opération comporte, selon D. de Robillard (1997, p : 36-38) « quatre niveaux principaux : celui de a) l'évaluation de la situation (identification des problèmes au début, estimation du degré d'efficacité des mesures mises en œuvre à divers stades, jusqu'à l'évaluation finale), b) la politique (formulation d'objectifs, d'une stratégie pour atteindre ceux-ci), c) la planification (programmation dans le temps, prévision, gestion des ressources, et d) les actions (opérations concrètes faisant partie de l'intervention sur la langue ou situation linguistique). ». Pour ce qui nous concerne, la nouvelle politique linguistique algérienne doit être fondée sur « l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale. » (L.J.Calvet, 1987, p : 155) alors que l'aménagement est l'application concrète de ces choix conscients à l'aide de moyens adéquats sur le statut et sur la forme de la langue. La planification serait alors une programmation dans le temps, en fonction des priorités, des différentes actions arrêtées. Pour mieux définir les notions "politique linguistique", "planification linguistique" et "aménagement linguistique", L.J. Calvet propose une représentation que nous adaptons et utilisons pour illustrer le schéma de toute politique linguistique.

On constate à la lecture de ce schéma, que toute politique linguistique développée par un état, gouvernement ou une institution doit comprendre impérativement deux étapes bien distinctes l'une de l'autre, mais qui peuvent être complémentaires : la politique serait une volonté exprimée en terme de décision politique alors que l'aménagement (planification) serait l'application sur le terrain social et culturel, à l'aide de moyens précis, des décisions prises à un niveau politique et gouvernemental. Cependant L.J. Calvet souligne que la notion de planification implique celle de politique linguistique alors que l'inverse n'est pas vrai. Car une politique linguistique peut avoir une fonction symbolique qui n'implique aucun aménagement linguistique : elle se limite tout simplement à agir sur le statut et les fonctions sociales d'une ou de plusieurs langues en présence par la promotion de l'une d'entre elles au rang de langue officielle par exemple ou par l'élimination pure et simple d'une autre. Il s'agit en somme dans ce cas d'un réarrangement du plurilinguisme tout simplement. Il semble donc que la politique linguistique algérienne a essentiellement été une politique à fonction symbolique. Elle a procédé à un remaniement du plurilinguisme (plutôt un effacement ?) par deux actions simultanées : l'obligation d'utiliser une seule langue (l'arabe standard) sans aucune action sur son corpus et la disqualification politique des trois langues potentiellement concurrentes (arabe dialectal, français et tamazight). Toute politique linguistique peut avoir deux fonctions, selon la typologie de L.J. Calvet (1987), une fonction symbolique et une fonction pratique.

2. Situation sociolinguistique et politique linguistique de l'Algérie

La deuxième moitié du vingtième siècle a coïncidé avec la fin des empires coloniaux. Les jeunes nations, presque toujours caractérisées par une pluralité linguistique, considéraient cette dernière comme source de conflits. C'est ainsi que dès l'indépendance, le pouvoir politique a inscrit l'arabe comme une des constantes nationale du pays aux dépens des autres langues en usage et ce par souci d'unification nationale.

2.1. Le statut de l'arabe institutionnel :

Dès 1962, année de l'indépendance, la politique d'arabisation était l'une des préoccupations majeures du gouvernement algérien. Inspirée de la démarche coloniale, qui visait une assimilation culturelle pour une minorité et l'acculturation de la majorité du peuple algérien en imposant le français comme seule langue d'enseignement. La politique d'arabisation était ainsi conçue par opposition à celle du colonisateur qui avait cherché à occulter l'arabité et l'islamité de l'Algérie. La langue arabe est déclarée comme étant l'une des composantes essentielles de la personnalité algérienne après l'indépendance du pays "... ces mêmes composantes que le colonialisme s'est ingénié en vain, pendant plus d'un siècle, à dénaturer sinon à détruire" selon le président Haouari Boumedienne en 1970. L'arabe institutionnel acquiert ainsi le statut de langue nationale et officielle de la République Algérienne. Il jouit d'un certain prestige du fait qu'elle est la langue de la religion, c'est la langue de l'instruction et de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane.

L'arabe standard est essentiellement utilisé dans l'enseignement, dans les administrations et dans toutes les institutions de l'état. Il est utilisé comme langue de culture et dans des situations de communication formelles. Essentiellement écrit, il est aussi utilisé à l'oral. Cette variété principalement apprise à l'école, n'est en fait, pratiquée par aucune des communautés linguistiques qui composent la société algérienne pour les besoins de la communication quotidienne.

2.2. Le statut de l'arabe dialectal

On a toujours lié le dialecte algérien avec l'arabe institutionnel. L'arabe algérien a longtemps considéré par les linguistes comme étant la langue imposée par la dynamique sociale. Autrement dit un dialecte présent grâce à son usage. Il n'a aucun statut officiellement reconnu.

Son usage a longtemps été réservé à l'oral. Malgré le grand nombre de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), et dans les médias audiovisuels, l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation. On notera cependant quelques publications

littéraires récentes : « Fahela » de Rabeh Sebaa et une traduction du « Petit prince » d'Antoine de Saint Exupéry et la parution de quelques contes destinés essentiellement aux algériens émigrés en occident.

2.3. Le statut du Tamazight

Tamazight est devenu langue officielle en 2016 après une longue lutte militante pour sa reconnaissance. En effet, depuis le mouvement culturel berbère de 1980, plusieurs avancées significatives ont été réalisées pour obtenir la reconnaissance du tamazight. Parmi celles-ci, la création de deux départements dédiés à la langue et à la culture berbères à Tizi-Ouzou en 1990 et à Bejaïa en 1991, ainsi que son introduction dans le système éducatif. Le statut du tamazight a connu une transformation majeure en 2002, devenant ainsi une langue nationale à la suite des événements en Kabylie et de la « grève du cartable » qui a suivi. Des institutions ont été mises en place pour promouvoir cette langue, notamment le Haut-Commissariat de l'Amazighité (H.C.A) et le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement du tamazight (C. N. P. L. E. T.). En 2016, Tamazigh est déclarée langue officielle du pays.

2.4. Le statut de français

De l'indépendance de l'Algérie et jusqu'en 1969, le français est resté largement répandu et a occupé une place privilégiée dans l'éducation, l'administration et la vie sociale. Cependant, suite à l'instauration de l'arabe en tant que langue nationale et officielle, le français a été relégué au rang de première langue étrangère. La politique d'arabisation a limité son utilisation, notamment dans le secteur éducatif les administrations.

Néanmoins, le français continue d'être présent officieusement dans divers domaines tels que l'économie, le social, l'éducation et la culture. Il a conservé un prestige particulier, surtout dans les milieux intellectuels dans lesquels il est souvent utilisé en alternance avec les langues maternelles. La langue française reste importante dans les contextes de communication écrite, tels que la presse, les textes administratifs, l'enseignement supérieur et la littérature. Elle demeure un outil essentiel pour la recherche scientifique et la publication d'ouvrages scientifiques ou culturels et occupe

une place symbolique significative représentant, pour de nombreux Algériens, l'ouverture vers le monde et la modernité

2.5. L'Anglais, une réalité nouvelle

Au cours des années 90, l'Algérie a vu l'émergence progressive de la langue anglaise, principalement sous l'impulsion de la mondialisation. En 1993, l'enseignement de l'anglais est devenu possible en tant que première langue étrangère, rivalisant avec le français. Toutefois, des facteurs socioculturels ont limité l'attrait pour l'anglais, en particulier chez les jeunes.

En juin 2022, le président algérien Abdelmadjid Tebboune a annoncé l'introduction de l'anglais à l'école primaire dans le but de renforcer l'accès de l'Algérie à l'universalité. Cette décision résulte de la perception que le français est un vestige colonial tandis que l'anglais représente une langue internationale. En conséquence, l'enseignement de l'anglais a été réintroduit dès la troisième année du cycle primaire, avec deux séances de 45 minutes par semaine.

De plus, le ministère algérien de l'Enseignement supérieur prépare la transition de l'enseignement en français à l'enseignement en anglais à l'université. Ce changement, programmé pour la rentrée 2023-2024, implique l'intégration de l'anglais dans les programmes de diverses filières, y compris les domaines techniques et médicaux. Cette décision a été officialisée par une note du ministre de l'Enseignement supérieur aux chefs d'établissements universitaires, les enjoignant de réorganiser les équipes pédagogiques en conséquence.

Le président Tebboune avait déjà exprimé sa préférence pour l'anglais en tant que "langue des sciences". Bien que le français ait prédominé dans les filières techniques et médicales malgré l'arabisation des sciences humaines depuis l'indépendance de l'Algérie, cette mesure constitue un changement majeur dans le système éducatif du pays. Notons qu'en novembre dernier, le ministère avait annoncé la création d'une plateforme numérique de télé-enseignement de l'anglais, en partenariat avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT). Cette initiative vise à former un

pourcentage élevé d'enseignants dans les domaines des sciences, de la technologie, ainsi que dans les sciences sociales et humaines. L'Algérie se distingue en tant que seul pays africain à bénéficier de cette plateforme numérique grâce au soutien de l'Université MIT.

Références bibliographiques

- Calvet, L.-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.
- Kloss, H. (1969). *Research possibilities on group bilingualism: A report*. Québec : Centre International de Recherche sur le Bilinguisme (CIRB).
- Moreau, M.-L. (Éd.). (1997). *Sociolinguistique : Concepts de base*. Sprimont, Belgique : Mardaga.
- Robillard, D. (1997). Action linguistique (pp. 20), aménagement linguistique (pp. 36–41), planification (pp. 228–229), politique linguistique (pp. 229–230). Dans M.-L. Moreau (Éd.), *Sociolinguistique : Concepts de base*. Sprimont, Belgique : Mardaga

Exercices

-Exercice 1 :

-Discussion sur les conséquences des politiques linguistiques dans différents pays francophones.

- Débat sur la politique linguistique algérienne (remplacement de la première langue étrangère le Français Par l'Anglais).

Exercice 2 :

-Analysez cette citation extraite de Ngalasso N. M., (1981), « *Situations et politiques linguistiques en Afrique Centrale pour une nouvelle stratégie de promotion des langues africaines* », in Documents de la réunion des experts tenue à Conakry du 21 au 25 septembre 1981 ; UNESCO.

« Avoir une politique linguistique ce n'est pas seulement avoir dans la Constitution un article concernant la langue officielle, c'est d'abord prendre conscience que la langue est un fait de culture et un facteur de développement économique et social tout à fait

primordial ; c'est ensuite opérer des choix clairs en matière de langues en déterminant lesquelles d'entre elles doivent être utilisées dans tel ou tel domaine de la vie nationale et en particulier dans l'enseignement et la communication avec le monde extérieur ; c'est enfin décider des moyens logistiques à mettre en œuvre pour rendre opérationnels des choix ainsi faits » Ngalasso Nwata Musanji (1981: 281).

Chapitre VII

❖ Sociolinguistique des interactions verbales

Objectifs du cours

- ✓ Amener les étudiants à considérer la langue non pas comme un système abstrait, mais comme un outil dynamique utilisé dans des contextes spécifiques
- ✓ Comprendre le langage comme un phénomène interactionnel
- ✓ Étudier les mécanismes de la co-construction du sens
- ✓ Appliquer la linguistique interactionniste à des domaines variés

La sociolinguistique interactionnelle s'inscrit dans le prolongement de l'ethnographie de la communication en se concentrant sur l'intégration des dimensions pragmatiques et interactionnelles dans l'analyse des variations sociales. Cette discipline cherche à comprendre comment les pratiques langagières s'inscrivent dans des contextes sociaux spécifiques, en mettant en lumière la façon dont les choix linguistiques influencent et reflètent les dynamiques de communication.

J.J. Gumperz, aux côtés de Dell Hymes, a joué un rôle clé dans l'émergence de l'ethnographie de la communication, un domaine qui analyse comment la culture et le contexte influencent la manière dont les individus interagissent. Gumperz a ensuite développé sa propre approche, la sociolinguistique interactionnelle, qui met l'accent sur les interactions sociales et les dynamiques de communication. Il s'intéresse particulièrement à la manière dont les interlocuteurs, influencés par leur situation sociale et culturelle, produisent des inférences conversationnelles, ainsi qu'à la façon dont ils interprètent les indices de contextualisation, qu'ils soient verbaux ou non verbaux.

Sa contribution majeure réside dans l'étude de l'"alternance codique", un phénomène observé dans les situations de communication multilingues ou multiculturelles. Cette

alternance, qui consiste à passer d'une langue ou d'un registre à un autre au cours d'une même interaction, reflète la manière dont les locuteurs naviguent entre différents codes linguistiques et culturels en fonction du contexte, des interlocuteurs et des objectifs de la conversation. Gumperz a ainsi permis de mieux comprendre comment les individus utilisent ces alternances pour signaler des changements de sujet, de registre ou de relation sociale, tout en soulignant l'importance des pratiques langagières dans la construction des identités sociales et culturelles.

La sociolinguistique interactionnelle et interprétative de J.J.Gumperz s'attache à décrire la signification pragmatique des variables en analysant la manière dont elles contribuent à l'interprétation des énoncés dans l'échange conversationnel. Les travaux réalisés ont porté sur les « indices de contextualisation » qui sont des formes linguistiques diverses appartenant au répertoire linguistique des locuteurs.

Les indices de contextualisation interviennent dans le signalement des présupposés contextuels et contribuent à indiquer la manière dont les énoncés doivent être interprétés. L'inférence conversationnelle correspond à ce processus d'interprétation situé par lequel un locuteur détermine l'intention véhiculée par l'énoncé de son interlocuteur et indique, par la réplique qu'il fait, l'interprétation qu'il a donnée. La sociolinguistique interactionnelle étudie le processus par lesquels les énoncés se voient ancrés dans des contextes, contextes, qui, à leur tour, rendent possible l'interprétation de ces énoncés. Elle se veut une théorie de la contextualisation des énoncés en décrivant comment les contextes sociaux sont constitués interactionnellement par les participants au moyen d'activités sociales verbales et non-verbales qui sont à leur tour rendues interprétables par ces mêmes contextes (Ducrot, Oswald et Shaeffer, Jean-Marie, 1972, 1995, p : 147).

La linguistique interactionniste est une approche qui met en lumière la nature dynamique et contextuelle de la communication. Elle insiste sur l'importance des processus interactionnels et sur le rôle des facteurs sociaux, culturels et contextuels dans la production et l'interprétation des énoncés.

Analyser les interactions est un processus méthodique qui implique d'examiner les échanges verbaux et non verbaux entre individus pour comprendre comment ils co-construisent le sens, négocient des relations sociales et utilisent le langage dans un contexte spécifique. Voici les étapes et les concepts clés pour une analyse approfondie des interactions, notamment dans une perspective interactionniste ou pragmatique.

1. Définition de l'interaction verbale

On appelle « interaction verbale » tous les échanges oraux entre deux ou plusieurs personnes. Le terme « interaction » renvoie à l'idée d'une communication intentionnelle entre des personnes et le terme « verbal » à l'échange de paroles (certaines « interactions » peuvent donc être non verbales si elles se contentent par exemple de gestes et de mimiques).

Selon les linguistes, l'interaction verbale possède des unités qui s'appellent les six rangs de l'interaction verbale qui sont : l'interaction, le module, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage. En ce qui nous concerne, nous nous basons sur « l'interaction ».

Cette unité est appelée aussi la rencontre ; ce point de vue a été exprimé par Goffman. Il considère que l'interaction verbale est une « rencontre », puisque les participants de cette interaction se trouvent en présence continue les uns, les autres, c'est pourquoi il a utilisé le terme « rencontre », au lieu de dire interaction. Dans cette perspective, il affirme que : « Par interaction ; on entend toute l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres de l'ensemble donnée se trouve en présence continue les uns des autres ; le terme "rencontre" pouvant aussi convenir.» (1992, Paris, p : 145)

En revanche, C. Kerbrat Orecchioni confirme que l'interaction verbale ne signifie pas « rencontre ». Elle justifie sa confirmation que toute rencontre contient plusieurs interactions verbales, aussi que le terme interaction est plus vague que rencontre. Il conviendra donc selon lui de définir que l'interaction verbale sans établir un lien direct et univoque avec le terme rencontre. Dans cette perspective, elle disait que :

« Pour qu'on ait affaire à une seule et même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture, qui dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture, parlent d'un objet modifiable mais sans rupture. » (1990, P : 63)

Les participants de l'interaction verbale s'engagent dans une activité quelconque, l'objet, le cadre spatiotemporel peuvent se modifier dans la mesure où les participants sont les mêmes.

Après avoir vu les deux points de vue de Goffman et de C. Kerbrat, Orecchioni, nous allons dire que le terme « rencontre » désigne, l'ensemble de ce qui se produit verbalement entre deux, ou plusieurs sujets, au moment de leur rencontre Dans certains cas, cette rencontre ne comporte qu'une interaction. Dans d'autres cas, nous avons tout intérêt à la concevoir comme formée de plusieurs interactions mettant en présence les mêmes participants.

D'autre part Kerbrat-Orecchioni (1998,p: 216) a défini l'interaction comme suit : « L'interaction: est une unité communicative qui présente une évidente continuité interne (continuité du groupe des participants, du cadre spatio-temporel, ainsi que des thèmes abordés), alors qu'elle rompt avec ce qui la précède et la suit » (1996, p : 36) Dans ce cadre, Kerbrat Orecchioni désigne que l'interaction est comme un cercle d'enchaînement qui assure la continuité de l'échange du thème abordé entre les participants, et l'enchaînement des idées.

2. Caractéristiques de l'interaction verbale

L'interaction verbale est un phénomène a plusieurs caractéristiques, elle se caractérise généralement par la co-présence des sujets en interaction et cette co-présence leur permet de se comprendre mutuellement en s'appuyant sur des éléments verbaux et non verbaux (mimiques, gestes, regards etc..). Elle leur permet également de s'influencer réciproquement à travers leurs comportements.

L'interaction verbale se caractérise également par la co-gestion du processus communicatif des sujets en interaction. Donc les deux partenaires de la communication sont responsables du bon déroulement, c'est-à-dire le succès ou l'échec de la communication, puisqu'ils visent à communiquer l'un avec l'autre. L'interaction verbale est aussi caractérisée par le respect de certaines règles pour son accomplissement dont celle du principe de coopération « principe d'interaction » se présente comme une convention générale de l'interaction mise en œuvre à l'aide d'un ensemble de conduites qui spécifient ce que les partenaires doivent faire pour agir d'une manière sensée, raisonnable, rationnelle, voire compréhensible. Dans ce travail communicatif les apprenants font usage de tous leurs sens pour réussir à transmettre leurs messages en associant le verbal et le non verbal.

De ce qui se précède, nous pouvons dire que l'interaction verbale se caractérise par la présence de deux ou plusieurs partenaires en situation d'échange verbal. Elle repose sur une gestion collaborative de cet échange- gestion dans laquelle le langage non verbal joue un rôle important.

3. Typologies de l'interaction verbale

L'interaction verbale est principalement composée de deux types généraux qui sont : l'interaction symétrique / l'interaction complémentaire.

3.1. L'interaction symétrique

Elle se définit par la réciprocité entre les inter-actants dont chacun d'entre eux a le droit d'exprimer son point de vue et ses idées sur un thème d'échange des informations régulières. Elle se caractérise par le rapport d'égalité entre les sujets.

Selon R. Vion : « Le rapport entre deux individus qui s'engagent dans une interaction non complémentaire n'est donc fixé de manière explicite » (2006, p :133)

A partir de cela, on constate que l'interaction symétrique autrement dit non complémentaire se distingue absolument par le rapport de place entre les participants qui est l'un des éléments constitutifs de l'interaction verbale.

Le statut professionnel ou institutionnel des participants n'est pas pris en considération, elle n'est pas donc fixée de manière explicite.

L'interaction symétrique permet aux partenaires qui s'engagent dans une interaction de s'exprimer, de parler, et de répondre soit à la participation ou à la prise de parole d'une manière choisie. C'est-à-dire, ils ont les mêmes droits.

3.1.1. La conversation

La majorité des recherches sur l'interaction verbale se mettent au point la conversation, elle a envisagé comme l'unité essentielle et la plus importante de toute interaction, sans elle il n'y aura jamais des échanges verbaux.

Ceci est confirmé par C. K. Orecchioni que la conversation : « Représente la forme la plus commune et essentielle que prend l'échange verbal » (1990, p :113)

Aussi, d'après les lectures que nous avons faites on a trouvé que selon C. K. Orecchioni et R. Vion :« la conversation est justement le genre le plus commun, et le plus significatif de toutes les interactions ».

V. Traverso souligné que : « La forme de l'interaction la moins contrainte et la plus souple, celle où règne la plus grande liberté au niveau des thèmes, des rôles et de l'organisation des échanges. » (1984, p :17)

Autrement dit, c'est une activité spontanée que nous utilisons souvent dans notre vie quotidienne, qui a un rôle social marquant et très important.

Elle se distingue par sa façon familière, informelle, elle est le lien durable entre les participants de l'échange verbal. Ainsi, elle donne la liberté de converser sur différents thèmes, et la coordination des rôles dans des échanges verbaux.

Quand on parle de conversation, cela signifie qu'il y a un échange verbal entre deux ou plusieurs locuteurs. Donc, la conversation porte sur un échange de parole entre des participants. Selon Larochebouvy :

« La conversation est une interaction verbale réciproque, corollairement, elle exige un minimum de deux participants ayant des droits égaux, droit de la prise de parole et droits de réponses. » (1984, p :17)

C'est-à-dire, la conversation n'oblige pas moins de deux participants bénéficient des mêmes droits égalitaires pour parler et interagir. Cela dépend donc du principe de réciprocité. Dans le but est de concentrer sur les contacts et la réaffirmation des liens sociaux.

Pour une bonne conversation, la présence de deux participants au minimum qui agissent et réagissent oralement à tour de parole est obligatoire dont la finalité est de converser. En effet, elle se manifeste par le partage des droits, vis-à-vis des participants. C'est une relation de politesse, et de plaisir pour avoir le respect entre eux.

3.1.2. La discussion

C'est une sorte d'interaction verbale, elle est plus compliquée que la conversation. Elle peut être complémentaire ou symétrique à la fois.

La discussion peut prendre plusieurs formes selon le contexte de l'interaction :

D'une part elle peut être informelle dans le cadre d'amitié ou familiale, et d'autre part avec les personnes âgées, ou un apprenant avec son enseignant ...etc. A propos de nos lectures, on trouve qu'elle comporte deux types :

La discussion coopérative : c'est l'accord entre les participants d'un échange. Cela veut qu'il existe une collaboration entre eux.

La discussion conflictuelle : c'est une compétition et un désaccord entre les participants, où Chacun des sujets parlants puisse convaincre l'un de l'autre, qui conduit à une situation conflictuelle. Elle doit être intéressante pour que chacun puisse convaincre et persuader l'autre pour avoir l'équilibre instable entre eux.

On dit que la discussion est devenue une dispute, quand elle s'arrête dans le moment où l'un des partenaires n'arrive pas à expédier le sens.

3.1.3. Le débat

C'est une confrontation argumentative organisée dans un cadre formel, structuré par deux ou plusieurs participants qui ont des opinions opposées, et qui sont capables de justifier leurs pensées et d'exprimer leurs points de vue sur un sujet particulier, en respectant celle de l'autre. Le thème du débat, la durée, et même le nombre des participants sont définis à l'avance. L'inter-actant doit convaincre son adversaire pour un bon déroulement d'un débat.

3.1.4. La dispute

La dispute est un type d'interaction verbale qui peut avoir lieu dans différentes disciplines. Elle est formée de nature instable qui mène soit sur la violence, soit sur la rupture de l'interaction ou par la réalisation de retour à la discussion.

Ceci est confirmé par Robert.V : « Une interaction nettement conflictuelle, c'est-à-dire avec une exacerbation des formes de compétitivité. » (1992, p :139)

Dès que la dispute est provoquée, les interlocuteurs ne veulent plus assimiler et comprendre le contenu d'échange, c'est pourquoi elle prend couramment un aspect violent qui conduit dans certains cas même à l'agressivité. La dispute est donc une divergence du point de vue, autrement dit, une interaction Conflictuelle.

Les sujets parlants souvent se protègent des problèmes qui mènent à perdre leurs valeurs sociales, l'utilisation à la violence entraîne en règle générale conduit à une perte de contrôle et l'altération de leurs propres images.

3.2. L'interaction complémentaire

Selon R. VION, les interactions complémentaires : « Se développent à partir d'un rapport de place complémentaire souvent appréhendées en termes d'inégalité. » (2006, p : 129).

Autrement dit, l'interaction complémentaire se réalise dans un cadre interactif. Elle se caractérise principalement par le rapport inégalitaire entre les partenaires, c'est-à-dire que les interlocuteurs n'ont pas les mêmes droits. Il s'agit de rapport de supériorité et d'infériorité, ils occupent deux positions, une « haute » ou « supérieure » et une autre « basse » ou « inférieure ». Donc, elle désigne la maximalisation de la différence entre les participants.

3.2.1. La consultation

C'est l'acte de discuter et d'échanger des informations et des opinions sur quelque chose généralement avec quelqu'un d'important, afin d'obtenir son avis sur un sujet, pour parvenir à une meilleure compréhension ou prendre une décision, ou une réunion. La discussion exige la présence de pas moins de deux participants. Elle se compose donc d'un spécialiste qui occupe une position haute (supérieur), il a l'autorité qui confère le pouvoir et le savoir et d'un consultant qui occupe une position basse (inférieur), il prend l'initiative de l'échange car son intérêt dépasse les obstacles. Donc, les participants ne partagent nullement les mêmes droits.

3.2.2. L'enquête

C'est une formule quantitative pour la collecte des informations qui fait partie des indispensables dans différents domaines, elle se diffère de la consultation par ses objectifs et ses finalités. Aussi, est une tentative systématique minutieuse et approfondie d'apprendre les faits sur quelque chose de complexe ou caché, ou pour comprendre tous les problèmes sociaux et mener des actions. Elle exige la présence physique et mentale d'un enquêteur qui se met en quête des renseignements et des parties de connaissance et l'un des échantillons de personne sélectionnés.

3.2.3. L'entretien

C'est l'un des types de l'interaction verbale, qui se caractérise par sa finalité et sa complémentarité, c'est tout comme la consultation et l'enquête qui porte sur un sujet déterminé tout au long un échange entre deux ou plusieurs personnes. Il se distingue par le lien hiérarchique entre les interlocuteurs de l'interaction, aussi par ses différents objectifs externes (entretien diplomatique, clinique, journalistique). Il s'appuie sur un contrat sérieux de nature inégalitaire entre les participants.

3.2.4. La transaction

C'est un type de l'interaction verbale qui se limite à l'échange entre deux ou plusieurs parties par concessions réciproque. Elle est pratiquée par la transformation de la dispute et la concurrence en participation, coopération et l'accord, éliminant le plus grand nombre de pertes et faisant en sorte que tout le monde en profite ou en gagne. La transaction est l'unité de troisième classe de l'interaction verbale, appelée la séquence.

Selon Robert.V : « *Il existe enfin toutes les interactions de nature vendeur/client, qui visent à l'obtention d'un service, pourraient être appelées transaction* » (1992, p : 133)

C'est-à-dire que cette unité est envisagée comme une négociation conversationnelle des interactions. Ces interactions se produisent de sorte vendeur client qui cherchent à acquérir un service éventuellement qu'est la transaction.

Le concept transaction existe en différent domaine tel que l'économie. Elle vise à répondre aux besoins et aux objectifs de ceux qui y participent.

Analyse des dimensions pragmatiques et interactionnelles

L'une des contributions majeures de la sociolinguistique interactionnelle est sa capacité à décrire la signification pragmatique des variables linguistiques. Par exemple, une étude pourrait examiner comment l'usage de certaines formes de politesse ou de familiarité dans un échange conversationnel entre amis par rapport à un cadre professionnel affecte l'interprétation des énoncés. Dans une situation informelle,

des expressions comme « *Tu sais, je pense que...* » peuvent indiquer une approche collaborative, tandis que dans un contexte formel, l'utilisation de phrases comme « *Je vous remercie de votre attention* » pourrait signaler une distance professionnelle.

4. Les indices de contextualisation

Un des concepts clés en sociolinguistique interactionnelle est celui des « indices de contextualisation ». Ces indices sont des éléments linguistiques qui aident les interlocuteurs à comprendre comment interpréter les énoncés en fonction de la situation d'échange. Par exemple, des variations dans l'intonation, le choix de mots, ou l'utilisation de formules de politesse peuvent servir d'indices qui signalent des attitudes, des relations ou des intentions.

Exemples d'indices de contextualisation :

a- L'intonation

Dans une conversation, une phrase comme « C'est vraiment intéressant » peut être prononcée avec une intonation montante, suggérant l'ironie ou le sarcasme, ou avec une intonation descendante, exprimant une réelle appréciation. Les interlocuteurs doivent interpréter ces variations en fonction du contexte.

b- Les marqueurs discursifs

Des expressions comme « enfin », « donc », ou « en fait » peuvent servir à structurer le discours et à signaler des transitions, tout en portant des significations supplémentaires selon le contexte. Par exemple, un locuteur pourrait utiliser « donc » pour marquer une conclusion ou, dans un autre contexte, pour remettre en question ce qui a été dit précédemment.

5. Une approche empirique

La sociolinguistique interactionnelle adopte souvent une approche empirique, s'appuyant sur l'analyse des interactions réelles pour illustrer ses théories. Par exemple, des études sur des conversations en milieu scolaire pourraient révéler comment les élèves adoptent des styles de langage différents selon qu'ils s'adressent à des pairs ou à des enseignants. Cela peut démontrer comment les choix linguistiques sont influencés par le statut social et la dynamique de pouvoir.

Références bibliographiques

- Goffman, E. (1992). Cité dans R. Vion, *La communication verbale*. Paris : Hachette.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales* (Tome 1). Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1996). *La conversation*. Paris : Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). *Les interactions verbales* (Tome 3, 2^e éd.). Paris : Armand Colin.
- Larochebény, D. A. (1984). *La conversation quotidienne*. Paris : CREDIF.
- Vion, R. (1962). *La communication verbale : Analyse des interactions*. Paris : Hachette.
- Vion, R. (2006). *La communication verbale : Analyse des interactions*. Paris : Hachette Supérieur.
- Vion, R., & Traverso, V. (1999). *L'analyse des conversations*. Paris : Nathan.

Exercices :

Exercice 1 : Analyse d'un échange

Objectif : Identifier les mécanismes de la prise de parole et les stratégies interactives.

Consigne

1. Enregistrez un court dialogue spontané (2-3 minutes) dans un contexte quotidien (café, rue, réunion informelle, appel téléphonique).
2. Transcrivez l'échange en respectant les tours de parole.
3. Analysez :
 - Qui prend la parole en premier ?
 - Comment les tours de parole s'enchaînent-ils ?
 - Y a-t-il des interruptions, des chevauchements ?
 - Quelles stratégies sont utilisées pour relancer la conversation ?

Exercice 2 : Étude des marqueurs interactionnels

Objectif : Comprendre l'usage des marqueurs discursifs (euh, alors, tu vois, en fait, bref...).

Consigne

1. Sélectionnez un extrait d'un débat télévisé, ou d'une interview.
2. Relevez tous les marqueurs discursifs employés.
3. Classez-les selon leur fonction (hésitation, relance, structuration, atténuation, renforcement).
4. Analysez en quoi ces marqueurs influencent la dynamique de l'échange.

Exercice 3 :

Expérimenter l'adaptation du discours en fonction des interlocuteurs et des contextes.

Consigne

1. Par groupes de deux ou trois, jouez les scénarios suivants :

- Une demande d'information à un professeur / à un ami / à un inconnu.
 - Un désaccord dans une réunion professionnelle.
 - Une négociation d'un prix au marché.
2. Après chaque mise en situation, analysez :
- Quels registres de langue ont été utilisés ?
 - Comment la politesse a-t-elle été gérée ?
 - Quels ajustements ont été faits en fonction du statut des interlocuteurs ?

Chapitre VIII

❖ Phénomènes socio-langagiers en sociolinguistique urbaine

Objectifs du cours

- ✓ S'initier au domaine de la sociolinguistique urbaine.
- ✓ Comprendre la dynamique linguistique en milieu urbain
- ✓ Comprendre les liens entre la langue et l'identité dans les contextes urbains,
- ✓ Étudier les politiques et pratiques linguistiques en ville

Préalablement, il importe de préciser que la sociolinguistique urbaine s'intéresse particulièrement à la description et l'analyse des phénomènes langagiers propres à la ville qui représente tout un champ lexical relatif à l'urbanité, à la citoyenneté, à la mobilité spatiale et aux différents phénomènes migratoires. Ces concepts et tant d'autres font de la ville un espace de cohabitation contrastive de communautés générant ainsi des pratiques langagières qui méritent d'être scrupuleusement étudiées.

En effet, la sociolinguistique urbaine traite les pratiques langagières en question pour comprendre les particularités liées aux contextes qui manifestent des schémas sociolinguistiques présentés, comme synonymes de tensions, de conflits, de domination, de minoration, de discrimination voire de crise et de dysfonctionnement identitaires.

Ayant une vision sociolinguistique engagée, Thierry Bulot inscrivait ses travaux dans cette perspective afin de faire de la sociolinguistique urbaine un domaine de recherche spécifique, de par son corpus et sa méthodologie.

De cela, deux questions semblent se poser d'elles-mêmes : En quoi consiste réellement la particularité des travaux de T. Bulot ? Et comment a-t-il marqué la sociolinguistique urbaine ?

1. De la sociolinguistique générale à la sociolinguistique urbaine

La sociolinguistique est une branche relativement récente de la linguistique. Elle envisage d'étudier les productions langagières des locuteurs comme conditionnées par des paramètres sociaux précis. Ainsi explique Boyer (1996) : « La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société ».

L'émergence de cette discipline date des années 1960 aux USA à partir d'une critique du Cours de Linguistique Générale de Ferdinand De Saussure, autrement dit, suite à une nécessité de dépasser cette vision trop restrictive de l'étude de la langue « en elle-même et pour elle-même » (Cf. De Saussure).

Cette orientation théorique du CLG (Cours de linguistique générale) ne fait qu'écarter, selon les sociolinguistes, l'étude des phénomènes linguistiques importants notamment ceux liés au contexte social.

A ce sujet, William Labov, l'un des fondateurs de la sociolinguistique et tout en étant opposé aux linguistes qui suivent la tradition saussurienne, trouve que :

« [Ces derniers] ne s'occupent nullement de la vie sociale, ils travaillent dans leur bureau avec un ou deux informateurs, ou bien examinent ce qu'ils savent eux-mêmes de la langue. Ils s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social » (LABOV, 1976 : 259).

Considérée donc, comme l'un des grands cadres théoriques et méthodologiques en sciences du langage, la sociolinguistique cherche à identifier, comprendre et expliquer les effets réciproques des contextes sociaux sur les pratiques linguistiques et ces mêmes contextes sociaux à partir de leur facette linguistique.

Actuellement, la sociolinguistique est reconnue comme une discipline épistémologiquement et méthodologiquement distincte et s'est même fragmentée en plusieurs sous-disciplines, selon l'objet d'étude : sociolinguistique variationniste, sociolinguistique interactionnelle, sociolinguistique urbaine, ...

Il est à noter aussi, qu'à partir des années 1990, une partie de la sociolinguistique française et par extension « francophone » enregistre la première réflexion d'une sociolinguistique dite « urbaine » développée à travers l'ouvrage de Louis Jean Calvet : « Les voix de la ville » publié en 1994.

2. La sociolinguistique urbaine

Définitions

Thierry Bulot (2013) souligne qu'il serait réducteur de considérer la sociolinguistique sans prendre en compte la diversité de ses champs d'étude. En effet, cette discipline explore des thématiques variées telles que les contacts de langues, le plurilinguisme, l'éducation, ou encore les discours relatifs aux politiques linguistiques. Elle se distingue également par la multiplicité de ses approches, qui allient implications sociales et cadres théoriques spécifiques. Parmi celles-ci, on peut citer la sociolinguistique variationniste, interactionnelle et urbaine, chacune apportant un éclairage unique sur les phénomènes langagiers.

La sociolinguistique urbaine est un sous-domaine de la sociolinguistique qui s'intéresse aux pratiques linguistiques dans les contextes urbains, en prenant en compte la diversité linguistique, sociale et culturelle propre aux villes. Elle analyse la manière dont les langues et les variétés linguistiques sont utilisées dans ces environnements, en tenant compte des facteurs sociaux tels que la classe sociale, l'âge, le genre, l'origine géographique, ainsi que des dynamiques de pouvoir, d'identité et de mobilité. La sociolinguistique urbaine explore également les interactions entre les langues locales et les langues globales, en se concentrant sur la façon dont ces échanges influencent les usages linguistiques au sein des communautés urbaines.

Selon Thierry Bulot (2013), la sociolinguistique urbaine étudie ces phénomènes dans des contextes où les espaces de vie sont caractérisés par des enjeux de diversité, de transformation sociale et de dynamique urbaine. Elle met en lumière les pratiques langagières comme des outils d'affirmation identitaire, de socialisation et de résistance face aux normes établies (Bulot, 2013).

3. Les champs de la sociolinguistique urbaine

Les promoteurs de la sociolinguistique urbaine repèrent quatre grandes orientations dans le champ de cette discipline, en fonction des choix méthodologiques, en l'occurrence :

- L'analyse des changements observés dans un milieu urbain concernant la répartition des langues. (Les « villes comme productrices lexicales », Voir plus loin, Calvet, 2005)
- La compréhension de l'impact de l'urbanisation sur les langues.
- L'étude de la façon dont les représentations linguistiques et leur verbalisation par des groupes sociaux différents sont territorialisées (La mise en mots de l'identité urbaine, Bulot, 2007).
- L'étude des phénomènes langagiers liés aux « banlieues » avec tout ce qui les caractérise : parler jeune, graffitis, chansons de Rap, etc.

4. « La ville » comme mot- clé, en sociolinguistique urbaine

Au sens propre du terme, la ville est à la fois un milieu urbain physique et humain où se concentre une population qui organise son espace en fonction du site et de son environnement, en fonction de ses besoins et de ses activités propres et aussi de contingences notamment sociopolitiques.

Or, cette définition semble saisir mal le caractère complexe et multidimensionnel et changeant de la ville en tant que phénomène urbain. La ville est certes « une agglomération d'immeubles et de personnes (...) » (Baumont et al, 1996 : 07) mais en s'inscrivant en sociolinguistique urbaine, la ville est :

« Une matrice discursive car elle fonde, gère et normalise des régularités plus ou moins consciemment élicitées, vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans doute autant macrostructurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières » (Bulot, 2008).

Selon Calvet, il existe trois grandes typologies de la « ville » en sociolinguistique urbaine :

- La ville plurilingue que l'on trouve dans les pays en voie de développement où les études portent soit sur le corpus (la forme des langues dans la ville), soit sur le statut (les rapports entre les langues), soit sur les deux (la gestion du plurilinguisme)
- La ville définie non par son éventuel plurilinguisme mais par l'appropriation des lieux à travers la langue, avec un accent mis sur l'analyse du discours et plus récemment une approche interdisciplinaire, en particulier en relation avec la géographie sociale.
- La ville considérée comme productrice lexicale, on cite par exemple : les études portant sur le langage des jeunes dans les cités et les banlieues. (Calvet, 2005 : 11)

Ainsi, Veschambre précise à quel point la ville reste le concept -clé de la sociolinguistique urbaine : « Dans la sociolinguistique « classique » il s'agit d'étudier la covariance langue/société, sans problématiser la ville : l'espace apparaît comme une donnée. En sociolinguistique urbaine, on considère que l'espace est un produit social, que la dénomination, la désignation de l'espace concourent à le produire socialement » (2004 : 01).

5. Concepts clés de la sociolinguistique

La sociolinguistique urbaine a vu le jour grâce à la cohabitation de langues au sein de l'environnement urbain. Cette diversité linguistique découle de la migration de groupes de locuteurs vers la ville en quête de meilleures conditions de vie. En conséquence, ces nouveaux citadins abandonnent leurs langues d'origine ou les transmettent à leurs enfants tout en apprenant de nouvelles langues. La ville devient ainsi un point de convergence pour les migrations et, par extension, pour les diverses langues qui les accompagnent. Calvet L-J la décrit comme suit :

«Telle une pompe, la ville aspire du plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi un rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'Etat.

» (2005, p : 9-30) Cette situation de contact de langues en ville intéresse de plus en plus les linguistes

La sociolinguistique urbaine cherche à analyser l'influence de l'environnement urbain sur les langues. Elle explore également la société à travers l'étude du langage et des discours. Son objectif est de comprendre plus précisément les liens entre langue et société, qui sont façonnés par la culture dominante dans la ville, souvent appelée "la culture urbaine". Contrairement à la sociolinguistique générale, la sociolinguistique urbaine met l'accent sur l'importance du contexte urbain, qui a un impact significatif sur les langues et les perceptions linguistiques. Cette branche de la sociolinguistique accorde une grande importance à la mobilité spatiale en tant que valeur sociale.

«Dans la sociolinguistique « classique », il s'agit d'étudier la covariance langue/société sans problématiser la ville : l'espace apparaît comme une donnée. En sociolinguistique urbaine, on considère que l'espace est un produit social, que la domination, la désignation de l'espace concourent à le produire. » (2005, p : 16) .

Thierry Bulot considère la sociolinguistique urbaine comme étant une sociolinguistique en crise et de crise. Il l'explique dans le passage suivant :

« En crise parce qu'elle naît de la sociolinguistique et traverse son premier questionnement identitaire en s'interrogeant sur ce qui la crée et la constitue, ce qui la relie avec sa science fondatrice [la linguistique], et ce qui l'en différencie. De crise, parce qu'elle reflète, comme la sociolinguistique générale, une société qui l'est tout autant et parce que les valeurs qui l'amènent à dépasser l'observation du changement social et à s'interroger quant à un changement politique »(2002, p. 9) .

C'est le facteur urbain qui la différencie de la sociolinguistique générale.

5.1. L'identité urbaine

Thierry Bulot souligne que les résidents d'une ville sont conscients de leur appartenance à une entité à la fois homogène et isolable, mais également complexe. Leurs discours sur cette entité montrent une construction et une déconstruction constantes des espaces sociaux.

Selon Bulot, l'identité urbaine est à la fois distincte et fuyante, dépendant du point de vue adopté. Elle se forge à travers un processus impliquant à la fois la conjonction (le lien à la communauté) et la disjonction (la relation à l'altérité). Il utilise le terme "fractures urbaines" pour rendre compte de l'impact de ce processus sur une réalité inévitablement variée, intégrant des aspects géographiques, linguistiques, sociaux et politiques qui vont au-delà du simple sens d'urbanisation, impliquant non seulement l'expansion physique des villes, mais aussi la dynamique de l'espace urbain dans sa corrélation avec la mobilité spatiale, exprimée verbalement, socialement évaluée dans les discours, et caractérisée en termes linguistiques.

La langue joue un rôle fondamental dans ce processus identitaire, et les parlers urbains sont constamment influencés par une double tendance : celle vers la standardisation et celle vers l'affirmation de l'identité, dans un espace à la fois consensuel et unificateur, mais aussi conflictuel : la ville.

5.2. La ville comme matrice discursive

Dans un environnement urbain, Thierry Bulot met en évidence l'importance d'une urbanité fortement liée à la culture et imprégnée efficacement des relations avec les langues représentées ou définies dans cet espace citadin. Cette notion englobe non seulement les pratiques linguistiques, mais également les pratiques discursives et les attitudes linguistiques, qui influent sur la structure de la langue et sur son utilisation.

Bulot utilise le terme de "matrice discursive" pour décrire un aspect essentiel de la culture urbaine surmoderne. Cette matrice discursive inclut deux éléments clés : d'une part, l'intégration des discours dans des relations de détermination mutuelle avec notamment la représentation de l'espace (dominante ou non) et l'organisation du travail ; d'autre part, la spécificité du dynamisme intrinsèque des pratiques langagières dans un environnement urbain surmoderne où la mobilité spatiale est survalorisée, voire considérée dans une perspective spatio-linguistique.

Cette approche sociolinguistique de l'espace, en tant que processus discursif, se divise en six axes potentiels d'intervention sur la matrice discursive de la ville. Elle explore notamment les espaces publics et leur relation aux discriminations et hiérarchisations

socio-langagières, ainsi que les discours sur les pratiques langagières dans les espaces centraux, les espaces communs, les espaces politiques, professionnels, linguistiques et identitaires. Ces discours reflètent les changements sociaux et les tensions en cours, étant donné que ce qui est exprimé par les locuteurs, qu'ils se regroupent ou non, contribue aux changements et aux tensions sociales.

Dans ce contexte, la ville ne se limite pas à être un simple espace social, mais devient également un espace énonciatif qui donne sens et valeur à l'ensemble des pratiques. Elle représente un espace pratique où, même si les discours ne sont pas la réalité, ils constituent le seul moyen d'accéder au réel, finissant ainsi par devenir la réalité elle-même. C'est pourquoi la ville est considérée comme une matrice discursive, car elle établit, gère et normalise des régularités, à la fois macro-structurelles (comme l'organisation sociale de l'espace) et spécifiquement linguistiques et langagières, souvent consciemment ou inconsciemment élicites, vécues ou perçues par ses différents acteurs.

6. La ville urbaine comme lieu de construction identitaire

Nous examinons ici l'activité identitaire et identificatoire des locuteurs dans l'espace urbain, un territoire complexe et dynamique. Les limites de cet espace, à la fois sociales et linguistiques, sont marquées par des conflits, des tensions et des liens partagés par divers groupes urbains. L'évolution constante de la ville, influencée par des facteurs politiques, économiques et démographiques, interagit avec la territorialité des habitants. La sociolinguistique urbaine explore cette correspondance entre l'espace défini, les langues et les attitudes des locuteurs, organisant ainsi socialement et spatialement la ville.

Dans une ville urbanisée, la territorialité linguistique se manifeste à travers les variations sociolinguistiques, formant une identité profonde reflétée dans les discours épi-linguistiques. L'urbanisation va au-delà de l'augmentation quantitative de la densité urbaine ; elle résulte des oppositions et des tensions, structurant les interactions sociales dans des lieux et des moments spécifiques. Les pratiques langagières, révélatrices d'instabilités sociales, sont des indicateurs des changements en cours. L'organisation des discours dans la vie quotidienne est une conséquence notable de

l'urbanisation, mettant en lumière les représentations linguistiques spécifiques émergentes grâce à la mobilité spatiale et linguistique des habitants.

Références bibliographiques

- Benazouz, N. (s.d.). *Support pédagogique de la matière sociolinguistique destiné aux étudiants de 2^e année Licence*. Université de Biskra. Disponible sur : https://univ-biskra.dz/sites/f11/images/benazzouz_hamel/Sociolinguistique%20me%20LMd.pdf (univ-biskra.dz in Bing)
- Benbouali, H. (s.d.). *Support pédagogique de la matière linguistique destiné aux étudiants de 3^e année Licence*. Université de Chlef.
- Bulot, T. (1999). La production de l'espace urbain à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée. Dans *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*. Paris : L'Harmattan.
- Bulot, T. (2002). La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations. Dans *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Marges linguistiques*, 3, 9. Disponible sur : <http://www.marges-linguistiques.com>
- Bulot, T. (2004). *Lieux de ville et identité : Perspectives en sociolinguistique urbaine* (Vol. 1). Paris : L'Harmattan.
- Bulot, T. (2013). *La sociolinguistique urbaine*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Calvet, L.-J. (2005a). Les voix de la ville revisitées. Dans *Signalétiques langagières et linguistiques des espaces de ville. Revue de l'Université de Moncton*, 36(1). Nouveau-Brunswick, Canada.
- Calvet, L.-J. (2005b). *La sociolinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Lefebvre, H. (1974). *La production de l'espace*. Paris : Anthropos.
- Veschambre, V. (2005). Une construction interdisciplinaire autour de la mise en mots et de la mémoire de l'habitat populaire. *ESO*, 21. Cité dans L.-J. Calvet, *Les voix de la ville revisitées. Revue de l'Université de Moncton*, 36(1). Nouveau-Brunswick, Canada

-Exercices

- Exercice 1 :

Etudiez cet extrait de : Thierry Deshayes, Thomas Vetier, « *Qu'est-ce que la sociolinguiste urbaine ?* »

« La sociolinguistique urbaine telle que l'a développé Thierry Bulot, s'inscrit dans un questionnement sur le rôle de l'urbanité, comme fait, ou, plus précisément, de l'urbanisation comme processus, vis-à-vis des réalités langagières et linguistiques.

Thierry Bulot remarquait que les sociolinguistes faisaient très souvent de la sociolinguistique dans la ville et il partageait avec ses pairs l'idée que la ville était effectivement un contexte privilégié d'interrogation des enjeux sociolinguistique contemporains. Seulement, en sociolinguistique comme ailleurs, on tendait (en on tend encore souvent) à considérer la ville comme un réceptacle du monde social (Soja, 2009) plutôt que comme un processus intrinsèquement social (et donc intrinsèquement sociolinguistique). Le phénomène d'urbanisation et ses implications sociolinguistiques sont ainsi peu questionnés, en tant que tels, au sein de la discipline. On tend à faire de la sociolinguistique dans la ville. Thierry proposait une sociolinguistique de la ville.

Plus profondément, il aspirait à une articulation des disciplines et de leurs objets. Non seulement, en sociolinguistique, il souhaitait poursuivre la production de connaissance à l'endroit du nôtre – la langue – mais ses objectifs critiques et interventionnistes (c'est l'objet de la deuxième partie du présent article) l'amenaient nécessairement à élargir les perspectives épistémologiques à partir desquelles questionner cet objet, en travaillant par exemple avec des géographes sociaux. Il questionnait ainsi beaucoup la problématique du temps et des temporalités dans la réalité urbaine (notamment en concevant et en développant la notion de mémoire sociolinguistique) mais aussi, et peut-être surtout, celle de l'espace et ses réalités contemporaines : l'urbanisation et les mobilités notamment (Bulot, 2004, Bulot, 2006, Bulot, Veschambre, 2006a, Bulot, Veschambre, 2006b notamment).

Ainsi, pour rappel, la sociolinguistique s'est ancrée, a émergé et continue de se construire en considérant les langues comme des objets inextricables des réalités sociales, qu'on ne peut étudier comme des systèmes clos, des codes, des réalités homogènes, de simples « outils » de communication qui existeraient en dehors et indépendamment du monde social. Il est fondamental de considérer leurs réalités matérielles et donc leur complexité, leur hétérogénéité, leur ancrages historiques, sociaux, géographiques, leurs implications identificatoires, leurs déterminations et potentialités politiques, c'est-à-dire leur implications fondamentalement idéologiques, agonistiques et hégémonistes (Gramsci, 1891-1937, Volochinov, 1929, Althusser, 1970, Guespin, 1971, Marcellesi, Gardin, 1974, Lecercle, 2004, Bulot, 2004, Bulot, 2009a, entre autres).

De la même façon, des théoriciens de l'espace (philosophes, géographes, sociologues urbains) comme Alain Reynaud, Henri Lefebvre, David Harvey, Neil Smith, Edward Soja ou Mustapha Dikeç pour n'en citer que quelques-uns, ont considérés très tôt et continuent à envisager l'espace non pas comme le réceptacle inerte du monde social mais tout comme la

langue pour les sociolinguistes, comme un processus, pluriel, hétérogène, inextricable des réalités sociales, dont il constitue un produit, un (re)producteur (inégal) et un transformateur potentiel. L'espace est politique et fondamentalement idéologique. Et l'idéologie est, pour Henri Lefebvre, fondamentalement spatiale : « Ce que l'on nomme « idéologie » n'acquiert de consistance qu'en intervenant dans l'espace social, dans sa production, pour y prendre corps. En soi, ne consisterait-elle pas surtout en un discours sur cet espace ? » (Lefebvre, 1974 : 55)

Disponible sur :

file:///C:/Users/S.A.R.L.%20KIMEDIAS/Downloads/Quest_ce_que_la_sociolinguistique_urbain.pdf

Exercice 2 :

-Commentez cette citation extraite de : Bulot, T. (2002) *La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ?* Premières considérations. Marges Linguistiques.

La sociolinguistique urbaine est une sociolinguistique en et de crise. En crise parce qu'elle naît de la sociolinguistique et traverse donc son premier questionnement identitaire [il songeait à ce qui constitue la sociolinguistique, à ses liens avec et ses oppositions à la linguistique] et de crise parce qu'elle reflète, comme la sociolinguistique en général, une société qui l'est tout autant (Bulot, 2002 p, 2).